

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 20814

Numéro SIREN : 381 509 819

Nom ou dénomination : HURBAN DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2022 sous le numéro de dépôt 18032

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2022

Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS HURBAN DEVELOPPEMENT		06/07/22	
SIRET	3 8 1 5 0 9 8 1 9 0 0 0 5 2	Certificat conforme à l'original	
Adresse du principal établissement:		Indiquer l'adresse de la déclaration de changement:	
494 avenue DU GÉNÉRAL DE GAULLE			
59910 BONDUES			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01/01/2020
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SAS HURBAN FINANCE	
494 avenue du Général De Gaulle 59910 BONDUES	
SIRET	4 8 5 2 0 6 4 4 5 0 0 0 2 8

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Promotion immobilière d'autres bâtiments	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	--	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	1 669 346	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15 %	PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐
		Autres dispositifs ☐
		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % ☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)
--

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258 SD (art. 223-I 1 quinquies C), cocher la case ☐
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ☐ dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Nom et coordonnées	ECF ☐	Viseur conventionné ☐	Visa : CGA ☐
- du prestataire :			
- du comptable : SARL FEAC			
1 square Rameau 59000 LILLE			Tél : 03 28 38 06 60
- du conseil :			Tél :
- du CGA ou du viseur conventionné :			Tél :
- N° d'agrément :			

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	02	278 000	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)	
Montant des distributions				(e)	
autres que celles visées en (a),				(f)	
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(g)	
				(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)	2 278 000
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)	2 278 000

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

du 01/01/2021

Adresse 494 avenue DU GENERAL DE GAULLE 59910 BONDUES

au 31/12/2021

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	MONSIEUR DELAUSTRE JEAN FRANCOIS DIRECTEUR COMMERCIAL				733, BOIS D'ACHELLES 59910 BONDUES			
2	MONSIEUR GONZAGUE THIERRY DIRECTEUR TECHNIQUE				28, rue CALMETTE 59700 MARCQ EN BAROEUL			
3	MONSIEUR SIROT OLIVIER MONTEUR OPERATION				92, DREVE PITTORESQUE 1640 RHODE SAINT GENESE			
4	MONSIEUR SAVOYE JULIEN MONTEUR OPERATION				710, BOIS D'ACHELLES 59910 BONDUES			
5	MADAME NICOLAU SARAH DIRECT. JURIDIQUE ET ADMINIDT				5, Place DU BUALA 65190 MASCARAS			
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	118 451		11 837	130 288				130 288
2	114 393		2 474	116 867				116 867
3	119 360		15 384	134 744				134 744
4	119 360		4 626	123 986				123 986
5	82 372			82 372				82 372
6								
7								
8								
9								
10								
**	553 936		34 321	588 257				588 257

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		6 766
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		16 346
Total		23 112

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
de l'exercice 2021.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	611 369	de l'exercice 2021.. ⑩	1 669 346
de l'exercice précédent ⑩	655 865	de l'exercice précédent ⑩	375 921

Nom et qualité du signataire
Monsieur DELAUSTRE JEAN FRANCOIS
PRÉSIDENT

À BONDUES, le 18/04/2022

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS HURBAN DEVELOPPEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 494 avenue DU GENERAL DE GAULLE 59910 BONDUES		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 3 8 1 5 0 9 8 1 9 0 0 0 5 2		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le. 31/12/2021		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	29 988
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	4 048
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	214 438
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	4 549 614
		Créances rattachées à des participations BB	BC	299 536
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières* BH	BI	3 315
TOTAL (II) BJ		BK	5 100 941	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	6 415 126
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	36 965
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	4 326 722
		Autres créances (3) BZ	CA	7 951 369
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
		Disponibilités CF	CG	12 178 764
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	22 980
TOTAL (III) CJ		CK	30 931 929	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW				
Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Ecart de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	36 032 871	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	
		CP	CR	
		1A	1 062 939	
			34 969 931	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS HURBAN DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000 ...)			DA	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	22 805 311	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 179 815	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	24 150 126	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	308 000	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	308 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	597 627	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	787	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 665 880	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 119 398	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	7 128 110	
TOTAL (IV)			EC	10 511 804		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	34 969 931		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	10 511 017
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	5 190 549	FE		FF	5 190 549	
		FG	1 769 399	FH		FI	1 769 399	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 959 948	FK		FL	6 959 948	
	Production stockée*					FM	1 666 600	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	845 092	
	Autres produits (1) (11)					FQ	29 843	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 501 485
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 285 181	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 599 760	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	93 443	
	Salaires et traitements*					FY	819 735	
	Charges sociales (10)					FZ	604 818	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements* dotations aux provisions*					GA	9 527
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	73 000	
	Autres charges (12)					GE	685 863	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	10 171 331
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(669 845)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	299 536	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	79 303	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	16 567	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9 614	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	29 911	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	56 093	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	207 659	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	207 659	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(151 565)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(601 179)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS HURBAN DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *			
		Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 18 628 195		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 18 628 195		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 880 147		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 15 410 276		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 115 000		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 16 405 423		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 2 222 771			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 441 777			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 28 485 310			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 27 305 494			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 1 179 815			
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP 30 742	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		AI 39 509	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors (SG CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		880 147			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		15 410 276			
Provisions pour risques et charges		115 000			
Produits des cessions d'éléments d'actif			18 500 000		
Autres produits			128 195		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS HURBAN DEVELOPPEMENT										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	29 988	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	15 398 545	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	4 048	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	29 129	KW		KX	23 513	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	8 211	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	142 901	LC		LD	10 682	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	15 574 624	LO		LP	42 407	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	2 097 230	8V		8W	4 824 436
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	3 315	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	2 100 545	LR		LS	4 824 436		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	17 705 158	OH		OJ	4 866 843		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		3		4				
				1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	29 988	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	15 398 545	LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	4 048	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	52 642	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	8 211	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	153 584	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			XC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG	15 398 545	NH	218 487	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		O0		M7		O0W	
		Autres participations			I0		O0X	2 072 516	O0Y	4 849 150	O0Z	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	3 315	2G			
TOTAL IV			I3		NJ	2 072 516	NK	4 852 466	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		O0K	17 471 061	O0L	5 100 941	O0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS HURBAN DEVELOPPEMENT											Néant ☐ *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE	29 348	PF	639	PG		PH	29 988					
TOTAL I			RK	29 348	RM	639	RN		RO	29 988					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ							
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	2 429	QA	210	QB		QC	2 639					
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	14 501	QE	2 668	QF		QG	17 169						
	Matériel de transport	QH		QI	191	QJ		QK	191						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	137 664	QM	5 817	QN		QO	143 482						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
	TOTAL II	QU	154 594	QV	8 888	QW		QX	163 483						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	183 943	ØP	9 527	ØQ		ØR	193 471					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Mat. bureau et inform. mobilier	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Emballages recup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9				Z8					
Primes de remboursement des obligations						SP				SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS HURBAN DEVELOPPEMENTNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	incorporelles	6A	6B	6C
		corporelles	6E	6F	6G
		titres mis en équivalence	02	03	04
		titres de participation	9U	9V	9W
	- autres immobilisations financières (I) *		06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
--	--

Cegid Group

[illegible]

AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	
--	--

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	299 536	UM		UN	299 536				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	3 315	UV		UW	3 315				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	4 326 722		4 326 722						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	438		438						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	376 591		376 591					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	2 044		2 044					
	Groupe et associés (2)	VC	6 923 506		6 923 506						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	648 789		648 789						
	Charges constatées d'avance	VS	22 980		22 980						
	TOTAUX		VT	12 603 925	VU	12 301 073	VV	302 852			
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	50 592		50 592						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 665 880		1 665 880						
Personnel et comptes rattachés		8C	141 476		141 476						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	215 031		215 031						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	5 055		5 055						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	721 254		721 254						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	36 580		36 580						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	547 035		547 035						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	7 128 110		7 128 110						
TOTAUX		VY	10 511 017	VZ	10 511 017						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT										Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2021	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 1 179 815	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	28 968	XE 35 022		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	6 054			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX		XW		
	Amendes et pénalités			WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		441 777
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							ZN 11 731		
											WN		
											WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)			SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)			SW		WQ 1 000
								Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										YI			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WR 1 669 345	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV		
											WH		
											WP		
											WW		
											XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales *			(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation) 2A							XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF		
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés d'investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC				
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)			X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies F)			YI		XG		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies A)			YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies G)			YL				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies B)			YB		Dont déduct ⁹ exception, simulateur de conduite (art. 39 decies E)			YH				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies C)			YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit			ZI				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies D)			YD									
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										XI 1 669 345		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN 1 669 345		XO	

SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

Cegid Group

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

N° SIRET : 3 8 1 5 0 9 8 1 9 0 0 0 5 2

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE TOURCOING NORD
Place de la Résistance
BP 50566
59200 TOURCOING CEDEX

Exercice du : 01/01/2021 au :31/12/2021

Néant ☐ *

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	1 179 815
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	47 153
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z 7	
		TOTAL I	E 3	1 226 968
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Dédutions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F 1	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	1 226 968	
	Déficit (II-I)	F 3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	1 226 968	
	Déficit	F 9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS HURBAN DEVELOPPEMENT				Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39 I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39 I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN - ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
			↓ ligne W1		↓ ligne WL

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Bbis
2022

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE TOURCOING NORD
 Place de la Résistance
 BP 50566
 59200 TOURCOING CEDEX

Exercice du : 01/01/2021 au : 31/12/2021

Néant ☐ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	(11 731)
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) M5bis	Nombre d'opérations sur l'exercice M5ter	
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	
Total des déficits restant à reporter	I19	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

Désignation de l'entreprise SAS HURBAN DEVELOPPEMENT										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	573 373		Dividendes	ZE	2 278 000				
	Prélèvements sur les réserves	0E	1 704 626		Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	0F	2 278 000		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	2 278 000				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	92 389		VQ						
	Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance				YT	5 057 719					
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	217 551					
	Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	868 703					
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	455 786					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	6 599 760					
	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	7 807					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	85 636					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	93 443					
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée				YY	2 178 347					
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	862 047					
DIVERS	Montant brut des salaires *				0B	895 320					
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S						
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK				%		
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP			Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies				RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	1 226 968	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	4 8 5 2 0 6 4 4 5 0 0 0 2 8					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée

ou du groupe : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : SIE TOURCOING NORD Place de la Résistance 59200 TOURCOING CEDEX

SIRET Société intégrée 38150981900052

Exercice ouvert le : 01/01/2021

clos le : 31/12/2021

Néant ☐ *

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(Résultat d'ensemble) ☐

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	1 669 346		CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD				
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 3 du CGI)				CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF			CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1 ^{er} janvier 2019)	CH			CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intragroupe	CL				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 ^{er} du CGI)	CM			CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU			DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession d'immobilisations qui n'ont pas été retenus dans le résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CP				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR			CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT				
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU				
Autres régularisations (à détailler)	CV			CW	
TOTAL	CX	1 669 346		CY	
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)		CZ	1 669 346		DA

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	D0
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8 - BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %			B5			B4

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %	
Plus-values à 19% (art. 210 F, 210 F (6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3

- (1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.
(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.
(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPD) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

N° SIRET : 3 8 1 5 0 9 8 1 9 0 0 0 5 2

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE TOURCOING NORD
Place de la Résistance
BP 50566
59200 TOURCOING CEDEX

Exercice du : 01/01/2021 au : 31/12/2021

Néant ☐ *

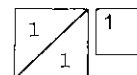
Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			(11 731)
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5			(11 731)
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6		1 669 345	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10			
Réévaluations libres	11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13			1 669 345

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET
AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE
AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES
ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère : SAS HURBAN FINANCE

SIREN de la société mère : 4 8 5 2 0 6 4 4 5

Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

SIREN de la société intégrée : 3 8 1 5 0 9 8 1 9

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE TOURCOING NORD Place de la Résistance
59200 TOURCOING CEDEX

Exercice du : 01/01/2021 au : 31/12/2021

A - RESULTAT D'ENSEMBLE	Montants rapportés au résultat d'ensemble		Montants déduits du résultat d'ensemble	
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) ²			MB	
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223B, alinéa 3)	MC		MD	
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membres du groupe ou des titres d'une société intermédiaire ou d'une société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI			
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML		MO	
TOTAL	MP		MQ	

B - PLUS-VALUE ET MOINS-VALUE NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

¹ La société mère devra numéroté ces tableaux 2058-PAP.

² Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice s'agissant des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

Désignation de l'entreprise : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	TERRAIN LOMME ZONES 2+3+4 10/10/2016	15 070 945			15 070 945
	2	1/2 LIEUE 250 PARTS VN 15.2 01/01/2017	3 811			3 811
	3	AC 250 P LA MARETTE CHS3242 01/01/2017	4 000			4 000
	4	RACHAT 245 PARTS LA MARETTE 01/01/2017	3 920			3 920
	5	SOULTE BAC IKEA LOMME 28/02/2020	327 600			327 600
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)	
				⑩				
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪	
I - Immobilisations*	1	18 106 417	3 035 472	3 035 472				
	2		(3 811)			(3 811)		
	3		(4 000)			(4 000)		
	4		(3 920)			(3 920)		
	5	393 582	65 982	65 982				
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			3 101 455			(11 731)	
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩							
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

(A)	(B)	(C)
	(ventilation par taux)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins valeur de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies* 0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 MC
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
		À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ④		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOI-SID

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous comptes de la réserve spéciale des plus values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	8
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	6 959 948
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	6 959 948

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	8 135
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	1 666 600
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	39 509
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	1 714 245

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	6 375 299
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 265 843
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	685 863
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	8 327 007

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	347 186
-----------------------------	-----------------------------	----	---------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330 CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	347 186
---	----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	6 959 948
Effectifs au sens de la CVAE	EY	8
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 1
Date de cessation	HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 1

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au C.G.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 3 8 1 5 0 9 8 1 9 0 0 0 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie) 494 avenue DU GENERAL DE GAULLE

CODE POSTAL 59910

VILLE BONDUES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination HURBAN FINANCE

N° SIREN (si société établie en France) 485206445 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 000

Adresse : N° 494 Voie avenue du Général De Gaulle

Code Postal 59910 Commune BONDUES Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET

3 8 1 5 0 9 8 1 9 0 0 0 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie) 494 avenue DU GENERAL DE GAULLE

CODE POSTAL 59910

VILLE

BONDUES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

17

Forme juridique	SNC	Dénomination	EPAVILLE RETAIL
N° SIREN (si société établie en France)	824113310	% de détention	99.00
Adresse :	N° 494	Voie	avenue DU GENERAL DE GAULLE
	Code Postal 59910	Commune	BONDUES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SNC	Dénomination	LE PRIEURE
N° SIREN (si société établie en France)	792494031	% de détention	99.00
Adresse :	N° 494	Voie	avenue du Général de Gaulle
	Code Postal 59910	Commune	BONDUES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SARL	Dénomination	HURBAN OUEST
N° SIREN (si société établie en France)	791520935	% de détention	80.00
Adresse :	N° 494	Voie	avenue DU GENERAL DE GAULLE
	Code Postal 59910	Commune	BONDUES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SNC	Dénomination	ETOILE MONTI
N° SIREN (si société établie en France)	881287478	% de détention	99.00
Adresse :	N° 494	Voie	avenue DU GENERAL DE GAULLE
	Code Postal 59910	Commune	BONDUES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SNC	Dénomination	ZAC MARMOUTIER
N° SIREN (si société établie en France)	802429035	% de détention	99.00
Adresse :	N° 494	Voie	avenue du Général de Gaulle
	Code Postal 59910	Commune	BONDUES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SARL	Dénomination	DE BREZILLET
N° SIREN (si société établie en France)	434316766	% de détention	98.75
Adresse :	N° 494	Voie	avenue du Général de Gaulle
	Code Postal 59910	Commune	BONDUES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SNC	Dénomination	MONTI BUREAUX
N° SIREN (si société établie en France)	881303226	% de détention	99.00
Adresse :	N° 494	Voie	avenue DU GENERAL DE GAULLE
	Code Postal 59910	Commune	BONDUES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SNC	Dénomination	PONTOILE
N° SIREN (si société établie en France)	752044065	% de détention	63.00
Adresse :	N° 494	Voie	avenue du Général de Gaulle
	Code Postal 59910	Commune	BONDUES
		Pays	FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 3 8 1 5 0 9 8 1 9 0 0 0 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie) 494 avenue DU GENERAL DE GAULLE

CODE POSTAL 59910 VILLE BONDUES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

17

Forme juridique	SNC	Dénomination	PUSEY
N° SIREN (si société établie en France)	800873358	% de détention	99.00
Adresse :	N° 494	Voie	avenue du Général de Gaulle
	Code Postal 59910	Commune	BONDUES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SAS	Dénomination	PERSAN
N° SIREN (si société établie en France)	799121207	% de détention	99.00
Adresse :	N° 59	Voie	RUE DE CHATEAUDUN
	Code Postal 75009	Commune	PARIS
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SARL	Dénomination	LA DEMI LIEUE
N° SIREN (si société établie en France)	389548694	% de détention	50.00
Adresse :	N° 494	Voie	avenue du Général de Gaulle
	Code Postal 59910	Commune	BONDUES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SARL	Dénomination	LA MARETTE
N° SIREN (si société établie en France)	492290358	% de détention	99.00
Adresse :	N° 494	Voie	avenue DU GENERAL DE GAULLE
	Code Postal 59910	Commune	BONDUES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SNC	Dénomination	LE PARC DES VERGERS
N° SIREN (si société établie en France)	479875445	% de détention	99.00
Adresse :	N° 494	Voie	avenue GENERAL DE GAULLE
	Code Postal 59910	Commune	BONDUES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SNC	Dénomination	ECOLE VALENTIN
N° SIREN (si société établie en France)	523671634	% de détention	63.00
Adresse :	N° 494	Voie	avenue du Général de Gaulle
	Code Postal 59910	Commune	BONDUES
		Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SAS HURBAN DEVELOPPEMENT
381509819 IS2

Au titre de l'année N

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	X

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt au titre du mécénat	600

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montant versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141 30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
RÉDUCTION D'IMPÔT MECENAT
(Articles 200 et 238 bis du code général des impôts)

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration de réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif de la réduction d'impôt mécénat.

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 ou année¹

Dénomination de l'entreprise	SAS HURBAN DEVELOPPEMENT
Adresse	494 avenue DU GENERAL DE GAULLE 59910 BONDUES
N° Siren	381509819

SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE) ☒

Dénomination de la société mère	SAS HURBAN FINANCE
Adresse	494 avenue du Général De Gaulle 59910 BONDUES
N° Siren	485206445

Chiffre d'affaires de l'exercice	1	6 959 948	Plafond de déductibilité (20 000€ ou ligne 1 x 5 %) ²	2	34 800
----------------------------------	---	-----------	---	---	--------

I – DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔT

Versements effectués au profit d'oeuvres ou organismes ³	3	1 000
• Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ⁴	3b	
• Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	3c	
• Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME ⁵	3d	
• Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2)	4	1 000
• Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3 ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2)	5	
Dépenses engagées en vue de l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6	
Plafonnement des dépenses [(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 – ligne 4)]	7	

II – APPRÉCIATION DU MONTANT DES DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE DÉDUCTIBILITÉ

Plafond de déductibilité utilisé (ligne 4 + ligne 7)	8	1 000
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte (ligne 2 – ligne 8)	9	33 800

¹ Pour les entreprises individuelles.

² Le plafond de 20 000 €, alternatif à celui de 5% du chiffre d'affaires, s'applique aux versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2020. Les entreprises peuvent appliquer au choix le plafond de 20 000 € ou celui de 5 pour mille du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.

³ Les entreprises qui effectuent au cours d'un exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt déclarent à l'administration fiscale le montant et la date de ces dons et versements, l'identité des bénéficiaires ainsi que, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie. La transmission de ces informations s'effectue sur un tableau annexe du formulaire n° 2069-RCI-SD. L'obligation déclarative complémentaire ayant été intégrée à la déclaration n° 2069-RCI-SD, l'absence de dépôt de cette déclaration est sanctionnée par une amende fiscale prévue au second alinéa du 1 de l'article 1729 B du CGI.

⁴ Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un État précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France. Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572-SD.

⁵ Les dons et versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2021 au profit des fédérations ou unions d'organismes visés au 4 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au bénéfice de la réduction d'impôt sous réserve qu'elles présentent une gestion désintéressée et réalisent exclusivement des prestations non rémunérées au bénéfice de leurs membres.

III – PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS EFFECTUÉS AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET REPORTABLES

Ce tableau est servi uniquement si l'entreprise dispose d'excédent de versement constaté au cours d'exercices antérieurs et si au cours de l'exercice considéré, la somme des versements effectués au titre des articles 238 bis et 238 bis AB du CGI est inférieure au plafond de déductibilité.

	Totalité des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents imputables ⁵	Limite de prise en compte des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents ⁶	Excédents imputés ⁷	Excédents restant à imputer ⁸ (colonne 1 - colonne 3)
	1	2	3	4
N-5		A	10	
N-4		B (A-10)	11	
N-3		C (B-11)	12	
N-2		D (C-12)	13	
N-1		E (D-13)	14	
			15 Total	

IV – DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA REDUCTION D'IMPÔT

Dépenses inférieures ou égales au plafond de déductibilité (reporter ligne 4)	16	1 000
• Dont fraction des versements inférieure ou égale à 2 millions d'euros	17	
• Dont fraction des versements supérieure à 2 millions d'euros	18	
• Dont fraction des versements ouvrant droit à une réduction au taux de 60% sans application du seuil de 2 millions d'euros ⁹	19	1 000
Excédents des années antérieures imputés (reporter ligne 15)	20	
• Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 60 % ¹⁰	21	
• Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 40 %	22	
Réduction d'impôt de l'exercice ¹¹ [ligne 17 + ligne 19 + ligne 21] x 60 % + [ligne 18 + ligne 22] x 40%	23	600

Entreprises individuelles : les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et celui déterminé ligne 32 sur la déclaration n° 2042–C–PRO.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et sur le relevé de solde n° 2572–SD.

V – RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE) ¹²

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part de la réduction d'impôt
Total		

VI – UTILISATION DE LA REDUCTION D'IMPÔT MECENAT (A SERVIR UNIQUEMENT PAR LES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS)

Montant de l'impôt dû au titre de l'exercice avant imputation de la réduction d'impôt	24	
Montant de la réduction d'impôt mécénat (Report du montant porté ligne 23)	25	600
Montant de l'impôt dû après imputation de la réduction d'impôt (montant case 24 – montant case 25 si case 24 > case 25)	26	
Montant du solde de réduction d'impôt non imputée sur l'impôt (montant case 25 – montant case 24 si case 25 > case 24)	27	600

⁵ Reporter la totalité des excédents imputables y compris les montants supérieurs au plafond déterminé ligne 9.

⁶ Reporter case A, le montant de l'excédent imputable limité au montant porté ligne 9.

Dans l'hypothèse où le montant porté dans la colonne 1 est inférieur au montant porté colonne 2, reporter sur les années suivantes dans la colonne 2 le reliquat de la limite de prise en compte des excédents.

⁷ Le montant d'excédents imputés est égal au montant de la colonne 1 dans la limite du montant de la colonne 2.

⁸ Ces montants seront reportés sur la prochaine déclaration.

⁹ Les montants versés au profit de certains organismes sans but lucratif définis à la deuxième phrase du 2 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d'euros. Ces montants ne doivent pas être pris en compte dans les versements portés ligne 17 et 18.

¹⁰ Le taux de réduction d'impôt applicable aux excédents de versements des années antérieures est le taux auxquels ils ont ouvert droit à la réduction d'impôt en application du premier alinéa du 2 de l'article 238 bis du CGI.

¹¹ Montant à reporter sur la déclaration n° 2069–RCI–SD.

¹² Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du 1 de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 23.

SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

Etat de suivi pour l'entrepreneur individuel ou l'associé de la société de personne disposant de réductions d'impôts non imputées au titre des années antérieures.

Nom et adresse du déclarant	Désignation :	
	Complément de désignation :	
	N° / Type / Libellé voie :	
	Complément adresse :	
	Code postal / Ville :	
	Pays :	
Nom et adresse de la société	SAS HURBAN DEVELOPPEMENT 494 avenue DU GENERAL DE GAULLE 59910 BONDUES	
N° SIREN de la société	381509819	

Montant de la réduction d'impôt de l'année (report de la ligne 16 de l'imprimé 2069-M SD))	1 000
--	-------

SITUATION AU TITRE DE L'ANNÉE N-1

Montant de la réduction d'impôt déclarée sur la déclaration n° 2042 de l'année N-1 ¹¹	21	
Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 (montant indiqué sur l'avis d'impôt sur le revenu de l'année N-1)	22	
Montant de la réduction d'impôt non utilisée en N-1 (ligne 21 - ligne 22)	23	

RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT NON UTILISÉE EN N-1 SELON L'ANNÉE D'ORIGINE

Année d'origine de la réduction d'impôt	Réduction d'impôt déclarée en N-1 selon son année d'origine	Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 ¹²	Montant de la réduction d'impôt restant à reporter sur l'année N ¹³ (colonne 1 - colonne 2)
	1	2	3
N-1			

N-6			
N-5			
N-4			
N-3			
N-2			
Total colonne 1 ¹⁴		TOTAL	24
Montant de la réduction d'impôt à déclarer sur la déclaration n° 2042 de l'année (montant ligne 16 + montant ligne 24) ¹⁵			25

¹¹ Le montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 correspond au montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 et aux montants des réductions d'impôt reportables au titre des années antérieures à N-1.

¹² Reporter le montant indiqué ligne 22, en commençant par l'année N-1. Le reliquat éventuel est reporté sur les années antérieures en commençant par les années les plus anciennes.

¹³ Ce montant sera reporté en colonne 1 lors de la souscription de ce suivi au titre de l'année suivante.

¹⁴ Le total de la colonne 1 doit être égal au montant indiqué ligne 21.

¹⁵ Ce montant sera à reporter à la ligne 21 pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante.

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC



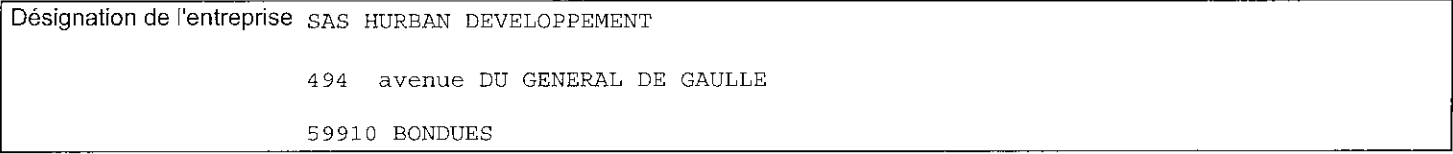
Désignation de l'entreprise SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

494 avenue DU GENERAL DE GAULLE

59910 BONDUES

[illegible]

CA18CHAPAY

[illegible]

CA20CHAAVA



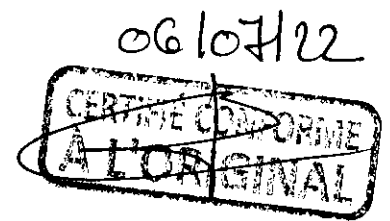
59910 BONDUES

[illegible]

CA21PROAVA

Désignation de l'entreprise	SAS HURBAN DEVELOPPEMENT 494 avenue DU GENERAL DE GAULLE 59910 BONDUES
-----------------------------	--

[illegible]



COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

494 avenue DU GENERAL DE GAULLE
59910 BONDUES

APE : 4110C
Siret : 38150981900052

Fiduciaire Européenne d'Audit et Conseil

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de LILLE
1, Square Rameau - 59000 LILLE

Sommaire

1. Comptes annuels

Bilan	2
<i>Bilan</i>	3
<i>Bilan détaillé</i>	5
<i>Liste simplifiée des immob.</i>	10
Compte de résultat	15
<i>Compte de résultat</i>	16
<i>Compte de résultat détaillé</i>	17
Attestation d'Expert Comptable	21

2. Annexe **22**

Synthèse de l'annexe	23
Règles et méthodes comptables	25
Notes sur le bilan	31
Notes sur le compte de résultat	41
Autres informations	45

3. Dossier de gestion **46**

SIG	
<i>Soldes intermédiaires</i>	47
<i>Soldes intermédiaires Détaillé</i>	48

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Bilan

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	29 988	29 988		639
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				15 398 545
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	4 049	2 640	1 409	1 620
Autres immobilisations corporelles	214 439	160 844	53 595	19 865
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	4 849 150		4 849 150	2 093 419
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 316		3 316	3 316
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 100 942	193 471	4 907 470	17 517 404
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens	6 415 126	866 863	5 548 263	3 881 663
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 326 723		4 326 723	2 962 061
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	439		439	
Etat, Impôts sur les bénéfices				727 287
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	376 591		376 591	86 485
Autres créances	7 574 340	2 605	7 571 735	6 685 643
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	36 965		36 965	11 418
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	12 178 765		12 178 765	13 076 132
Charges constatées d'avance	22 981		22 981	43 253
TOTAL ACTIF CIRCULANT	30 931 929	869 468	30 062 461	27 473 943
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	36 032 871	1 062 939	34 969 932	44 991 347

Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	22 805 311	24 509 938
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 179 816	573 373
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	24 150 127	25 248 311
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	308 000	826 448
Provisions pour charges		99 135
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	308 000	925 583
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		14 202 418
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		14 202 418
Emprunts et dettes financières diverses	50 592	200 421
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	547 035	105 258
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	788	788
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 665 881	325 930
<i>Personnel</i>	141 477	96 792
<i>Organismes sociaux</i>	215 032	191 071
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	5 055	4 505
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	721 255	592 517
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	36 580	38 052
Dettes fiscales et sociales	1 119 398	922 936
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	7 128 111	3 059 701
TOTAL DETTES	10 511 805	18 817 453
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	34 969 932	44 991 347

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
20500000 - CONCESSIONS ET DROITS	29 988		29 988	29 988
28050000 - AMORTISSEMENT CONCES		29 988	-29 988	-29 349
	29 988	29 988		639
Immobilisations corporelles				
Terrains				
21120000 - TERRAINS AMENAGES LO				15 398 545
				15 398 545
Installations techniques, matériel et outillage				
21540000 - MATERIEL INDUSTRIEL	1 944		1 944	1 944
21570000 - AGENCT. AMENAGT. MAT.	2 105		2 105	2 105
28154000 - AMORT. MATERIEL INDUST		1 944	-1 944	-1 944
28157000 - AMORT. DE L'AGENC. AME		695	-695	-485
	4 049	2 640	1 409	1 620
Autres immobilisations corporelles				
21810000 - INSTAL. GALES. AGENC. A	49 142		49 142	25 629
21811000 - OEUVRES D'ART	3 500		3 500	3 500
21820000 - MATÉRIEL DE TRANSPORT	8 211		8 211	
21830000 - MATERIEL DE BUREAU	66 058		66 058	55 375
21840000 - MOBILIER	87 527		87 527	87 527
28181000 - AMORT. INSTAL. GALES. A		17 170	-17 170	-14 501
28182000 - AMORTIS. MATÉRIEL DE TR		192	-192	
28183000 - AMORTS. MATERIEL DE BU		56 163	-56 163	-50 769
28184000 - AMORTIS. MOBILIER		87 320	-87 320	-86 895
	214 439	160 844	53 595	19 865
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
26100000 - TITRES DE PARTICIPATION	4 549 614		4 549 614	36 445
26810000 - CREANCES RATTACHEES	299 536		299 536	2 060 785
29670000 - PROVISION DÉPRÉCIATION				-3 811
	4 849 150		4 849 150	2 093 419
Autres immobilisations financières				
27500000 - DEPOTS ET CAUT VERSES	3 316		3 316	3 316
	3 316		3 316	3 316
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 100 942	193 471	4 907 470	17 517 404
Stocks				
En cours de production de biens				
33100000 - ST DIZIER - ST AMAND	3 293 273		3 293 273	562 494
33102400 - ST DIZIER CENTRE VILLE -5	57 546		57 546	57 546
33105800 - SENTINELLE 2 SECT 99	99 426		99 426	89 440
33108900 - PERSAN AMGT 21				3 883
33110200 - PUSEY AMENAGEUR -53-	997 495		997 495	997 495
33110500 - MARMOUTIER AMGT 44	617 196		617 196	783 782
33110700 - MONTIVILLIER S BURO 54				84 431
33111800 - DALKIA LOMME-79				1 206 322
33112000 - LAMBERSART				21 742
33112100 - LOMME 2 SECT 20				384 352
33112200 - LOMME RESTO				12 800
33112800 - COMINES				1 425
33112900 - CAHORS				37 335

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
33114100 - FERIN DOUAI -104-				291 699
33114200 - FECAMPS 103				22 993
33114600 - CARVIN 105				2 950
33114800 - ST DIZIERS RESTO				6 445
33114900 - BELLE ETOILE 106				101 921
33115000 - NOYON 107	3 950		3 950	3 950
33115100 - SIN LE NOBLE 108	1 342 864		1 342 864	72 147
33115200 - MARTIN EGLISE	3 375		3 375	3 375
39100000 - PROV DEPRECIATION DE M		866 863	-866 863	-866 863
	6 415 126	866 863	5 548 263	3 881 663
Créances				
Clients et comptes rattachés				
41100000 - CLIENTS	4 302 596		4 302 596	2 935 995
41810000 - CLIENTS FACTURES A ETA	24 126		24 126	26 066
	4 326 723		4 326 723	2 962 061
Personnel				
43870000 - CHARGES SOCIALES - PRO	439		439	
	439		439	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
44400000 - ETAT IMPOTS SUR LES BE				727 287
				727 287
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
44551000 - TVA À DÉCAISSER	2		2	
44562000 - TVA DÉDUCTIBLE S/IMMOB	47		47	
44566200 - TVA DEDUCTIBLE SUR LES	322 925		322 925	86 485
44567000 - CREDIT DE TVA A REPORT	53 618		53 618	
	376 591		376 591	86 485
Autres créances				
44870000 - ETAT - PRODUITS À RECEV	2 044		2 044	
45110500 - HURBAN FINANCE C/C	727 287		727 287	
45110700 - LA MARETTE C/C				657
45110900 - EPAVILLE RETAIL SNC	286 993		286 993	781 122
45111000 - LAVAU SNC C/C				20 477
45500600 - LA DEMI-LIEUE C/C				28 644
45501000 - LA SENTINELLE SNC				90 540
45502300 - DE BREZILLET C/C	8 166		8 166	7 166
45503100 - LE PARC DES VERGERS	2 105 921		2 105 921	45 136
45503900 - ECOLE VALENTIN C/C	9 459		9 459	10 380
45504000 - LIVRY 2 SNC C/C				19 802
45504500 - PONTOILE SNC C/C	76 148		76 148	78 385
45504700 - HURBAN OUEST C/C				539 000
45504800 - LE PRIEURE SNC C/C	779 071		779 071	824 491
45504900 - KIDLOMME SNC				113 664
45505100 - PERSAN SNC C/C	1 163 565		1 163 565	2 371 811
45505500 - LONGPRE SNC C/C				10 668
45505700 - PUSEY SNC C/C	400 691		400 691	966 962
45505900 - ZAC MARMOUTIER SNC	1 275 831		1 275 831	575 786
45506100 - PARENTHESSES C/C				72 964
45506200 - ETOILE MONTI	73 875		73 875	1 656
45506300 - RAQUET 2 C/C	16 020		16 020	
45506400 - MONTI BUREAUX C/C	480		480	
46120100 - GIRARD PROUVEUR ST DE				350
46191100 - DELATTRE MONTIV. CINE	20 721		20 721	20 721

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
46193100 - DELATTRE SAINT DIZIERS	6 972		6 972	8 360
46194200 - DELATTRE LAVAU				1 000
46195000 - DELATTRE PERSAN				500
46198300 - DELATTRE MONTI EPAVIL				600
46198500 - DELATTRE MARMOUTIER	4 192		4 192	6 592
46198600 - DELATTRE LOMME				91 037
46198900 - DELATTRE FERIN	104		104	200
46199100 - DELATTRE ETOILE MONTI				10 300
46199200 - DELATTRE SIN LE NOBLE	5 382		5 382	12 775
46710000 - ASL DREUX	1 009		1 009	1 009
46710400 - ASL THILLOIS	1 535		1 535	1 535
46710500 - ASL BAILLEUL	61		61	61
46721000 - AGORA LOMME	108 814		108 814	
46722000 - GAGE CIC LOMME AGORA	500 000		500 000	
49550000 - PROV P/DEPRECIAT DES C/		2 605	-2 605	-28 706
	7 574 340	2 605	7 571 735	6 685 643
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
40910000 - FOURNISSEURS AVANCE E	36 965		36 965	11 418
	36 965		36 965	11 418
Disponibilités				
51200000 - BNP	611 664		611 664	1 668 830
51222300 - CIC NORD OUEST 4	8 288 524		8 288 524	10 199 622
51224000 - CIC NORD OUEST 5	779 535		779 535	1 109 579
51230700 - BNP 3	4 139		4 139	5 132
51260000 - CAISSE D'EPARGNE	92 131		92 131	92 841
51261000 - CAISSE D'EPARGNE	2 030 101		2 030 101	
51262000 - CAISSE EPARGNE	372 276		372 276	
53110000 - CAISSE SIEGE SOCIAL	394		394	129
	12 178 765		12 178 765	13 076 132
Charges constatées d'avance				
48600000 - CHARGES CONSTATEES D'	22 981		22 981	43 253
	22 981		22 981	43 253
TOTAL ACTIF CIRCULANT	30 931 929	869 468	30 062 461	27 473 943
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	36 032 871	1 062 939	34 969 932	44 991 347

Bilan détaillé

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel		
10100000 - CAPITAL	150 000	150 000
	150 000	150 000
Réserve légale		
10610000 - RESERVE LEGALE	15 000	15 000
	15 000	15 000
Autres réserves		
10680000 - AUTRES RESERVES	22 805 311	24 509 938
	22 805 311	24 509 938
Résultat de l'exercice	1 179 816	573 373
TOTAL CAPITAUX PROPRES	24 150 127	25 248 311
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
15110000 - PROVISIONS POUR LITIGES	308 000	826 448
	308 000	826 448
Provisions pour charges		
15800000 - AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES		99 135
		99 135
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	308 000	925 583
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
51210000 - CIC SUD OUEST		13 304 030
51221000 - CIC NORD OUEST 2		898 387
		14 202 418
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		14 202 418
Emprunts et dettes financières diverses		
17810000 - DETTE RATTACHEES A DES SOCIETES EN	50 592	200 421
	50 592	200 421
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
45117800 - INT FISCALE IS HD	547 035	105 258
	547 035	105 258
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
41910000 - CLIENTS AVANCES&ACOMPTES RECUS SUR	788	788
	788	788
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - FOURNISSEURS	1 246 118	125 294
40170000 - FOURNISSEURS - RETENUE DE GARANTIE	94 382	5 786
40800000 - FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	325 381	194 851
	1 665 881	325 930
<i>Personnel</i>		
42100000 - PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	34 751	
42800000 - PERSONNEL CHARGES A PAYER		2 302
42860000 - PERSONNEL PEE		21 000
42860100 - PERSONNEL NDF	7 263	3 490
42865000 - PERSONNEL PART DUES	99 463	70 000
	141 477	96 792
<i>Organismes sociaux</i>		
43100000 - URSSAF	55 024	45 252
43720000 - AUTRES ORGANISMES SOCIAUX 2	9 838	12 644
43730000 - CAISSE DE RETRAITE	18 473	21 628
43760000 - CAISSE CONGES PAYES	27 196	32 604
43770000 - MUTUELLE GRAS SAVOYE	3 529	
43780000 - PROBTP	21 507	22 573

Bilan détaillé

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
43860200 - TAXE APPRENTISSAGE	5 985	2 671
43860300 - FORMATION PROFESSIONNELLE	3 855	4 699
43865000 - AUTRES CHARGES A PAYER PRIME PART	69 624	49 000
	215 032	191 071
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
44410000 - RETENUES A LA SOURCE	5 055	4 505
	5 055	4 505
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
44551000 - TVA À DÉCAISSER		106 073
44571500 - TVA COL 20%	713 199	478 065
44580000 - TVA A RÉGULARISER	3 935	3 935
44586000 - TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	100	100
44587000 - TVA FACTURES A ETABLIR	4 021	4 344
	721 255	592 517
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
44200000 - PRELEVEMENT A LA SOURCE	11 063	9 788
44700000 - AUTRES IMPOTS ET TAXES ET VERSEMENT	25 517	24 327
44860000 - AUTRES CHARGES À PAYER		3 937
	36 580	38 052
Dettes fiscales et sociales	1 119 398	922 936
Produits constatés d'avance		
48700000 - PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	7 128 111	3 059 701
	7 128 111	3 059 701
TOTAL DETTES	10 511 805	18 817 453

TOTAL PASSIF	34 969 932	44 991 347
---------------------	-------------------	-------------------

Liste simplifiée des immob.

Code	Désignation	Date acq. M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
20500000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES								
000000001	MSFT OFFICE FAM+PME 2010	31/08/10	L 100,00	175,00	175,00		175,00	
000000002	MSFT OFFICE FAMILLE&PME 2010	30/06/11	L 40,00	175,00	175,00		175,00	
000000003	MSFT OFFICE FAMILLE&PME 2010	15/07/11	L 100,00	1 050,00	1 050,00		1 050,00	
000000004	MSFT PUBLISHER 2010	28/09/11	L 100,00	725,00	725,00		725,00	
000000005	MSFT OFFICE FAMILLE&PME	29/11/11	L 40,00	175,00	175,00		175,00	
000000006	PHOTOSHOP IS+KD	09/11/12	L 40,00	1 598,00	1 598,00		1 598,00	
000000007	AUTOCAD LT 2015	09/03/15	L 40,00	1 215,00	1 215,00		1 215,00	
000000008	MSFT OFFICE H&B 2013 POSTE DESSIN	03/04/15	L 40,00	200,00	200,00		200,00	
000000009	MSFT PROJECT STANDARD 2016	06/04/16	L 33,33	650,00	650,00		650,00	
000000010	MSF OFICE MAC H&B 2016 JS	22/06/16	L 33,33	230,00	230,00		230,00	
000000011	MSFT OFFICE H&B 2016 PC	22/06/16	L 33,33	220,00	220,00		220,00	
000000129	MSFT OFFICE HOME&BUSINESS 2016 WC	26/01/17	L 33,33	230,00	230,00		230,00	
000000187	ABSYS CYBORG SAGE	31/01/18	L 33,33	23 220,00	22 596,48	623,52	23 220,00	
000000188	MSI OFFICE 365 COMPLEMENTAIRES	16/05/18	L 33,33	125,00	109,38	15,62	125,00	
Total du compte 20500000				29 988,00	29 348,86	639,14	29 988,00	
21120000 TERRAINS AMENAGES LOMME								
000000012	TERRAIN LOMME ZONES 2+3+4	10/10/16	N					
000000019	SOULTE BAC IKEA LOMME	28/02/20	N					
Total du compte 21120000				0,00				
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL								
000000013	MICRO ONDES LG	13/01/05	L 20,00	145,48	145,48		145,48	
000000014	DEFIBRILLATEUR	28/02/13	L 20,00	1 798,94	1 798,94		1 798,94	
Total du compte 21540000				1 944,42	1 944,42		1 944,42	
21570000 AGENCT. AMENAGT. MAT. ET OUT.								
000000182	ROVER RAYONNAGE	24/08/18	L 10,00	682,06	160,48	68,21	228,69	453,37
000000183	ROVER RAYONNAGE	19/09/18	L 10,00	1 118,88	255,48	111,89	367,37	751,51
000000184	ROVER RAYONNAGE	20/09/18	L 10,00	207,58	47,34	20,76	68,10	139,48
000000185	ROVER RAYONNAGE	03/10/18	L 10,00	96,00	21,56	9,60	31,15	64,85
Total du compte 21570000				2 104,52	484,85	210,46	695,31	1 409,21
21810000 INSTAL. GALES. AGENC. AMENAG.								
000000015	INSTALLATION ALARME VOL BONDUES	23/03/07	L 10,00	5 661,08	5 661,08		5 661,08	
000000016	AGENCEMENT BUREAUX BONDUES	22/10/07	L 10,00	3 600,00	3 600,00		3 600,00	
000000017	INTERPHONE	31/12/15	L 10,00	2 038,00	1 019,57	203,80	1 223,37	
000000018	FRE ET POSE 5 CORBEILLES SYNERGIE	31/12/15	L 10,00	3 520,00	1 760,98	352,00	2 112,98	1 407,02
000000019	FRE ET POSE 5 CENDRIERS TIBY	31/12/15	L 10,00	1 660,00	830,46	166,00	996,46	663,54
000000020	DEVELOPELEC RIDEAU D'AIR CHAUD	28/02/19	L 10,00	1 580,00	290,11	158,00	448,11	1 131,89
0000000201	ENSEIGNE	19/03/19	L 10,00	6 600,00	1 177,00	660,00	1 837,00	4 763,00
0000000202	MARQUAGE	30/04/19	L 10,00	970,00	161,94	97,00	258,94	711,06
0000000212	GUERMONPREZ 52 STORES VENITIEN	23/07/21	L 10,00	23 513,32		1 031,97	1 031,97	22 481,35
Total du compte 21810000				49 142,40	14 501,14	2 668,77	17 169,91	31 972,49
21811000 OEUVRES D'ART								

Liste simplifiée des immob.

Report 21811000 OEUVRES D'ART

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
000000020	TOILE "HOULE CELESTE" RENE BERTHET	06/12/13 N	3 500,00				3 500,00
Total du compte 21811000			3 500,00				3 500,00

21820000 MATÉRIEL DE TRANSPORT

000000220	CYCLABLE VELO	19/11/21 L 20,00	8 211,34		191,60	191,60	8 019,74
Total du compte 21820000			8 211,34		191,60	191,60	8 019,74

21830000 MATÉRIEL DE BUREAU

000000021	MACHINE A RELIER STARLETTE	30/11/92 L 20,00	199,56	199,56		199,56	
000000058	FAUTEUIL 2000	31/10/95 L 10,00	393,32	393,32		393,32	
000000058	LAMPE HALOGENE	31/10/95 L 10,00	137,20	137,20		137,20	
000000060	CAISSON CM 2D	31/10/95 L 10,00	172,88	172,88		172,88	
000000032	VIDEOPROJECTEUR VIVITEK QUMI ON	20/10/01 L 40,00	501,59	501,59		501,59	
000000027	NEC VIDEOPROJECTEUR	20/12/07 L 20,00	2 222,45	2 222,45		2 222,45	
000000028	SONY TZ21MN EC	28/02/08 L 40,00	2 163,13	2 163,13		2 163,13	
000000029	ECRAN LCD 17" ANDRE D+EC	28/02/08 L 40,00	319,68	319,68		319,68	
000000031	UC LENOVO THINKSTATION M90 KM	30/08/11 L 40,00	590,00	590,00		590,00	
000000034	APPLE MAC BOOK AIR 13" TG	29/11/12 L 40,00	1 940,25	1 940,25		1 940,25	
000000035	ECRAN APPLE CINEMA LED 27" JS	29/11/12 L 40,00	836,67	836,67		836,67	
000000036	APPLE IPAD MINI 16 GB PQ	25/03/13 L 40,00	404,88	404,88		404,88	
000000037	APPLE IPAD RETINA 32 GO PA	15/06/13 L 40,00	541,81	541,81		541,81	
000000038	SYSTEME VIDEO CONFERENCE+TV	13/09/13 L 20,00	4 401,69	4 401,69		4 401,69	
000000040	APPLE MAC BOOK AIR 13" OS	14/04/14 L 40,00	1 940,13	1 940,13		1 940,13	
000000041	ECRAN APPLE THUNDERBOLT 27" OS	14/04/14 L 40,00	834,17	834,17		834,17	
000000042	APPLE MAC BOOK AIR 11" JFD	05/06/14 L 40,00	1 850,25	1 850,25		1 850,25	
000000043	ECRAN APPLE THUNDERBOLT 27" JFD	05/06/14 L 40,00	834,17	834,17		834,17	
000000044	SWITCH DGS 1500/48	05/06/14 L 40,00	650,00	650,00		650,00	
000000045	APPLE IPAD AIR 64 GO OS	22/09/14 L 40,00	616,66	616,66		616,66	
000000046	APPLE MAC BOOK AIR 13" PQ	22/01/15 L 40,00	2 103,34	2 103,34		2 103,34	
000000047	ECRAN APPLE THUNDERBLT 27" PQ	26/01/15 L 40,00	835,00	835,00		835,00	
000000048	ECRAN APPLE THUNDERBOLT 27" TG	26/01/15 L 40,00	860,01	860,01		860,01	
000000049	LENOVO E73 10AW POSTE DESSIN	03/04/15 L 40,00	640,00	640,00		640,00	
000000050	APPLE MAC BOOK 13" PA	29/05/15 L 40,00	2 133,35	2 133,35		2 133,35	
000000051	ECRAN APPLE THUNDERBOLT 27" PA	29/05/15 L 40,00	957,50	957,50		957,50	
000000052	LENOVO THINKPAD 170W ON	30/09/15 L 40,00	3 030,40	3 030,40		3 030,40	
000000053	APPLE IPAD WI-FI 128 GO JFD	03/03/16 L 33,33	625,00	625,00		625,00	
000000054	APPLE MAC BOOK AIR 11" JS	22/06/16 L 33,33	1 867,03	1 867,03		1 867,03	
000000055	LENOVO THINKPAD M86 PC	22/06/16 L 33,33	590,34	590,34		590,34	
000000056	ECRAN AOC STYLE LCD 27" PC	22/06/16 L 33,33	320,00	320,00		320,00	
000000057	BOITIER FIREWALL SN300 APPLIANCE	09/11/16 L 20,00	962,02	797,39	164,63	962,02	
000000128	APPLE IPAD PRO 12,9 WI-FI 256 GO JS	05/01/17 L 33,33	1 305,83	1 305,83		1 305,83	
000000127	APPLE MAC BOOK AIR 13" WC	26/01/17 L 33,33	1 856,05	1 856,05		1 856,05	
000000189	MSI MICRO SERV INFOR GAL	22/01/18 L 33,33	1 350,42	1 324,16	26,26	1 350,42	
000000190	MSI MICRO SERV INFOR POST	24/01/18 L 33,33	1 292,50	1 264,97	27,53	1 292,50	
000000191	MSI MICRO SERV INFOR PC P	20/02/18 L 33,33	1 302,58	1 243,47	59,11	1 302,58	
000000192	MAREEL LE SERRURIER	04/05/18 L 33,33	727,64	644,78	82,86	727,64	
000000193	MSI MICRO SERV INFOR MAC	22/05/18 L 33,33	1 760,00	1 530,23	229,77	1 760,00	
000000194	NDF JF DELAOSTRE 06/18	30/06/18 L 33,33	1 124,17	937,84	186,33	1 124,17	
000000195	WILLIAM CORMAT 06/18	30/06/18 L 33,33	649,17	541,58	107,59	649,17	
000000196	JS NDF 09/2018	30/09/18 L 33,33	1 107,54	831,68	275,86	1 107,54	

Liste simplifiée des immob.

Report 21830000 MATERIEL DE BUREAU

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
0000000197	PC LENOVO THINKPAD E580 15,60"	20/11/18 L 33,33	1 302,00	917,43	384,57	1 302,00	
0000000198	MAREEL COFFRE FORT (x2)	21/11/18 L 20,00	1 394,28	588,70	278,86	867,56	526,72
0000000203	IPHONE XS GRIS JFD	02/07/19 L 33,33	1 164,73	581,28	388,24	969,52	195,21
0000000204	MACBOOK AIR 13" JS	18/11/19 L 33,33	1 941,00	724,28	647,00	1 371,28	569,72
0000000205	IPAD GRIS SIDERAL 32GO	11/03/20 L 33,33	622,63	167,19	207,54	374,73	247,90
0000000217	HO RACHAT COPIEUR CANON C3520	01/01/21 L 100,00	235,56		235,56	235,56	
0000000213	ORANGE 1 SAMSUNG + 6 IPHONE 12 PRO	28/02/21 L 33,33	3 899,30		1 086,75	1 086,75	2 812,55
0000000214	MSI MACBOOK AIR	14/04/21 L 33,33	1 569,00		373,36	373,36	1 195,64
0000000215	MSI MACBOOK AIR	14/04/21 L 33,33	1 569,00		373,36	373,36	1 195,64
0000000216	MSI MACBOOK AIR	18/08/21 L 33,33	1 730,00		213,05	213,05	1 516,95
0000000218	APPLE 2 IPAD AIR 64GO VERT+ARGENT	02/12/21 L 33,33	1 680,00		45,11	45,11	1 634,89
Total du compte 21830000			66 057,88	50 769,32	5 393,34	56 162,66	9 895,22

21840000 MOBILIER

0000000062	BUREAUX PLATEAU RECTANGULAIRE	27/02/92 L 10,00	1 095,55	1 095,55		1 095,55	
0000000065	BUREAU SECRETIARIAT	27/02/92 L 10,00	295,58	295,58		295,58	
0000000068	BLOC 2 TIROIRS NOIR	27/02/92 L 10,00	345,32	345,32		345,32	
0000000067	FAUTEUIL BUREAU CUIR NOIR	27/02/92 L 10,00	1 378,99	1 378,99		1 378,99	
0000000088	TABLE REUNION	27/02/92 L 10,00	308,31	308,31		308,31	
0000000069	FAUTEUIL TISSU NOIR	27/02/92 L 10,00	195,51	195,51		195,51	
0000000070	FAUTEUIL CUIR NOIR	27/02/92 L 10,00	919,71	919,71		919,71	
0000000071	MEUBLE BIBLIOTHEQUE	27/02/92 L 10,00	334,34	334,34		334,34	
0000000072	HALOGENE NOIR VENUS	27/02/92 L 10,00	135,35	135,35		135,35	
0000000074	ETAGERE NOIRE ALTONA	27/02/92 L 10,00	160,80	160,80		160,80	
0000000079	BUREAU JULIEN	21/06/99 L 10,00	579,31	579,31		579,31	
0000000080	FAUTEUIL DE BUREAU NOIR	04/08/99 L 10,00	503,12	503,12		503,12	
0000000083	BUREAU JAZZ	03/01/00 L 10,00	609,80	609,80		609,80	
0000000087	TABLE BUREAU H77P83L90	19/12/00 L 10,00	225,01	225,01		225,01	
0000000093	ARMOIRE JFD	28/04/03 L 10,00	499,00	499,00		499,00	
0000000094	ARMOIRES JFD	12/05/03 L 10,00	1 497,00	1 497,00		1 497,00	
0000000095	FAUTEUIL ISABELLE C	21/10/03 L 10,00	495,00	495,00		495,00	
0000000096	ARMOIRE MBLOC RDX 12x42x198	19/01/04 L 10,00	1 116,00	1 116,00		1 116,00	
0000000097	TABLE ELT DEP 150	20/01/04 L 10,00	620,00	620,00		620,00	
0000000098	TABLE ELT SUIV 150	20/01/04 L 10,00	560,00	560,00		560,00	
0000000099	TABLE ELT SUIV 100	20/01/04 L 10,00	210,00	210,00		210,00	
0000000100	BANQUE D'ACCEUIL MERISIER	28/01/04 L 10,00	5 982,11	5 982,11		5 982,11	
0000000102	SIEGES OPERATEURS	28/01/04 L 10,00	598,12	598,12		598,12	
0000000101	BANQUE D'ACCEUIL CPLT	12/02/04 L 10,00	391,87	391,87		391,87	
0000000103	ARMOIRES H200xL120	22/01/07 L 10,00	783,06	783,06		783,06	
0000000104	TABLE DE REUNION	29/03/07 L 10,00	10 340,00	10 340,00		10 340,00	
0000000105	BUREAUX 2000x1100	20/11/07 L 10,00	9 656,00	9 656,00		9 656,00	
0000000106	BUREAUX 2400x1200	20/11/07 L 10,00	4 292,00	4 292,00		4 292,00	
0000000107	CAISSONS A ROULETTE	20/11/07 L 10,00	6 071,00	6 071,00		6 071,00	
0000000108	FAUTEUILS "POLLOK" KNOLL CUIR NOIR	11/12/07 L 10,00	5 338,00	5 338,00		5 338,00	
0000000109	FAUTEUILS UNA ACCOUDOIRS CUIR NOIR	11/12/07 L 10,00	2 995,61	2 995,61		2 995,61	
0000000110	FAUT. HAUT DOSSIER ACCOUD CUIR NOIR	31/01/08 L 10,00	2 995,61	2 995,61		2 995,61	
0000000111	FAUTEUILS DE BUREAU CUIR NOIR	25/02/08 L 10,00	1 273,24	1 273,24		1 273,24	
0000000112	SIEGES VISITEURS CUIR NOIR	25/02/08 L 10,00	8 692,98	8 692,98		8 692,98	
0000000113	FAUTEUILS BAS CUIR NOIR	25/02/08 L 10,00	2 541,97	2 541,97		2 541,97	
0000000114	BOUT DE CANAPE	25/02/08 L 10,00	369,49	369,49		369,49	
0000000115	FAUT. HAUT DOSSIER ACCOUD CUIR NOIR	22/04/08 L 10,00	1 997,07	1 997,07		1 997,07	

Liste simplifiée des immob.

Report 21840000 MOBILIER

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
000000117	FAUTEUIL UNA CUIR NOIR JULIETTE	05/10/09 L 10,00	998,53	998,53		998,53	
000000119	FAUTEUILS UNA CUIR NOIR (x3)	07/04/11 L 10,00	3 178,08	3 093,35	84,73	3 178,08	
000000121	BUREAUX MDF ANTHRACITE (x2)	09/06/11 L 10,00	3 157,20	3 018,63	138,57	3 157,20	
000000120	FAUTEUILS UNA CUIR NOIR+ACCROUD (x3)	21/06/11 L 10,00	3 371,24	3 212,01	159,23	3 371,24	
000000126	ARMOIRE RIDEAUX H105 L80	08/12/16 L 10,00	420,00	170,68	42,00	212,68	207,32
Total du compte 21840000			87 526,88	86 895,03	424,53	87 319,56	207,32

26100000 TITRES DE PARTICIPATION

000000130	ECOLE VALENTIN 630 PARTS VN 1	01/01/17 N	630,00				630,00
000000133	PARC VERGERS 297 PARTS VN 2	01/01/17 N	594,00				594,00
000000134	BREZILLET 79 PARTS VN 10	01/01/17 N	7 900,00				7 900,00
000000135	1/2 LIEUE 250 PARTS VN 15 24	01/01/17 N					
000000137	AC 250 P LA MARETTE CHS3242235	01/01/17 N					
000000144	RACHAT 360 P PERSAN A SND	01/01/17 N	360,00				360,00
000000146	RACHAT 360 P PUSEY A SND	01/01/17 N	360,00				360,00
000000147	RACHAT 360 P LE PRIEURE A SND	01/01/17 N	360,00				360,00
000000149	RACHAT 360 PARTS ZAC MARMOUTIER	01/01/17 N	360,00				360,00
000000152	PONTOILE 630 PARTS VN 1	01/01/17 N	630,00				630,00
000000153	LE PRIEURE 630 PARTS VN 1	01/01/17 N	630,00				630,00
000000157	PERSAN 630 PARTS VN 1	01/01/17 N	630,00				630,00
000000158	RACHAT 245 PARTS LA MARETTE	01/01/17 N					
000000159	RACHAT 170 PARTS SOPIC OUEST VN 10	01/01/17 N	1 700,00				1 700,00
000000160	SOPIC OUEST 630 PARTS VN 10	01/01/17 N	6 300,00				6 300,00
000000167	PUSEY 630 PARTS VN 1	01/01/17 N	630,00				630,00
000000168	ZAC MARMOUTIER 630 PARTS VN 1	01/01/17 N	630,00				630,00
000000171	EPAILLE RETAIL 990 PARTS VN 1	01/01/17 N	990,00				990,00
000000206	990 PARTS MONTI BUREAUX	09/01/20 N	990,00				990,00
000000207	990 PARTS ETOILE MONTI	09/01/20 N	990,00				990,00
000000208	10 PARTS QUIMPER HURBAN	03/06/20 N	10,00				10,00
000000209	10 PARTS ERDRE HURBAN	03/06/20 N	10,00				10,00
000000210	10 PARTS ARDON GF	03/06/20 N	10,00				10,00
000000221	990 PARTS LE RAQUET 2 SNC	15/09/21 N	990,00				990,00
000000222	1 PART MORLAIX SNC	05/10/21 N	1,00				1,00
000000223	499 ACTIONS PERSAN 2 SAS	25/11/21 N	499,00				499,00
000000224	2/7 PARTS DE L'AGORA SAS	10/12/21 N	4 432,00				4 432,00
000000225	TITRES DE L'AGORA	10/12/21 N	4 518 978,00				4 518 978,00
Total du compte 26100000			4 549 614,00				4 549 614,00

27500000 DEPOTS ET CAUT VERSES

000000173	SANEF DG BADGE 8 CAPPEL	01/01/17 N	30,00				30,00
000000174	SANEF DG BADGE 9 CASTEL	01/01/17 N	30,00				30,00
000000175	SANEF DG BADGE 10 SIROT	01/01/17 N	30,00				30,00
000000176	SANEF DG BADGE 11 QUINO	01/01/17 N	30,00				30,00
000000177	SANEF DG BADGE 12 NOIRO	01/01/17 N	20,10				20,10
000000178	SANEF DG BADGE 13 LESBEL	01/01/17 N	20,10				20,10
000000179	SANEF DG BADGE 14 SAVOYE	01/01/17 N	20,10				20,10
000000180	SEMPAT DG BUREAU BELFORT PQ	01/01/17 N	1 540,00				1 540,00
000000181	SANEF DG BADGE 16 DELAUSTRE	01/01/17 N	30,00				30,00
000000186	TANDEM DG	22/10/18 N	1 565,41				1 565,41
Total du compte 27500000			3 315,71				3 315,71

Liste simplifiée des immob.

Report 27500000 DEPOTS ET CAUT VERSES

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
	Total de la liste simplifiée		4 801 405,15	183 943,62	9 527,84	193 471,46	4 607 933,69
					9 527,84	linéaire dégressif variable	

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Compte de résultat

Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	6 959 949	100,00	2 703 434	100,00	4 256 514	157,45
Production stockée	1 666 600	23,95	-1 001 671	-37,05	2 668 271	-266,38
Subventions d'exploitation						
Autres produits	874 936	12,57	1 151 786	42,60	-276 850	-24,04
Total	9 501 486	136,52	2 853 550	105,55	6 647 936	232,97
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	1 285 182	18,47	199 617	7,38	1 085 565	543,82
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	6 599 760	94,82	1 183 210	43,77	5 416 551	457,78
Total	7 884 942	113,29	1 382 827	51,15	6 502 116	470,20
MARGE SUR M/SES & MAT	1 616 543	23,23	1 470 723	54,40	145 820	9,91
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	93 444	1,34	103 920	3,84	-10 476	-10,08
Salaires et Traitements	819 735	11,78	1 177 185	43,54	-357 450	-30,36
Charges sociales	604 819	8,69	717 383	26,54	-112 564	-15,69
Amortissements et provisions	82 528	1,19	828 401	30,64	-745 873	-90,04
Autres charges	685 864	9,85	1		685 863	NS
Total	2 286 389	32,85	2 826 890	104,57	-540 501	-19,12
RESULTAT D'EXPLOITATION	-669 846	-9,62	-1 356 167	-50,16	686 321	-50,61
Produits financiers	56 093	0,81	517 858	19,16	-461 764	-89,17
Charges financières	207 659	2,98	206 463	7,64	1 196	0,58
Résultat financier	-151 566	-2,18	311 394	11,52	-462 960	-148,67
Opérations en commun	220 233	3,16	1 850 169	68,44	-1 629 936	-88,10
RESULTAT COURANT	-601 179	-8,64	805 397	29,79	-1 406 576	-174,64
Produits exceptionnels	18 628 195	267,65			18 628 195	
Charges exceptionnelles	16 405 423	235,71	126 766	4,69	16 278 658	NS
Résultat exceptionnel	2 222 772	31,94	-126 766	-4,69	2 349 537	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	441 777	6,35	105 258	3,89	336 519	319,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 179 816	16,95	573 373	21,21	606 442	105,77

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue						
70100000 - VENTE DE TERRAIN AVEC	5 184 902	74,50	273 790	10,13	4 911 112	NS
70110000 - VEFA			1 578 150	58,38	-1 578 150	-100,00
70200000 - VENTES DE PRODUITS INT	5 647	0,08			5 647	
70400000 - TRAVAUX			25 196	0,93	-25 196	-100,00
70600000 - PRESTATIONS DE SERVICE	1 027 964	14,77	10		1 027 954	NS
70661000 - HONO DE AMO	229 961	3,30	402 446	14,89	-172 485	-42,86
70800000 - PRODUITS DES ACTIVITÉS	1 236	0,02			1 236	
70830000 - LOCATIONS DIVERSES	408 267	5,87	350 203	12,95	58 065	16,58
70880000 - AUTRES PRODUITS D'ACTI	101 971	1,47	73 639	2,72	28 332	38,47
	6 959 949	100,00	2 703 434	100,00	4 256 514	157,45
Production stockée						
71300000 - VARIATION DES STOCKS	1 666 600	23,95	-1 001 671	-37,05	2 668 271	-266,38
	1 666 600	23,95	-1 001 671	-37,05	2 668 271	-266,38
Autres produits						
75800000 - PRODUITS DIVERS DE GES	29 844	0,43	1 061 289	39,26	-1 031 446	-97,19
78150000 - REPRIS.S/PROVIS.RISQUE	805 583	11,57			805 583	
78173000 - REPRIS PROV S/STOCKS			34 388	1,27	-34 388	-100,00
79100000 - TRANSFERT DE CHARGES	39 510	0,57	56 108	2,08	-16 599	-29,58
	874 936	12,57	1 151 786	42,60	-276 850	-24,04
Total	9 501 486	136,52	2 853 550	105,55	6 647 936	232,97
CONSUMMATION M/SES & MAT						
Achats de m.p & aut.approv.						
60100000 - ACHAT TERRAIN ENGA.RV			132 000	4,88	-132 000	-100,00
60110000 - ACHAT TERRAIN AVEC TVA	1 130 449	16,24			1 130 449	
60110500 - TLE ARCHEO EGOUT	154 733	2,22	67 617	2,50	87 116	128,84
	1 285 182	18,47	199 617	7,38	1 085 565	543,82
Autres achats & charges externes						
60520000 - FRAIS BRANCHEMENT	45 848	0,66	16 519	0,61	29 329	177,55
60540000 - TRAVAUX V.R.D.	1 100 648	15,81	-30 304	-1,12	1 130 952	NS
60550000 - TRAVAUX	3 911 224	56,20	-2 250	-0,08	3 913 474	NS
60610000 - FOURNITURES NON STOC	11 181	0,16	9 916	0,37	1 264	12,75
60612000 - FOURNITURES EAU	139				139	
60630000 - PETIT EQUIPEMENT	1 452	0,02	2 066	0,08	-614	-29,72
60640000 - FOURNITURES ADMINISTR	4 254	0,06	7 771	0,29	-3 517	-45,26
60680000 - AUTRES MATIERS ET FOU	15 373	0,22	20 380	0,75	-5 007	-24,57
61220000 - CREDIT BAIL MOBILIER	30 742	0,44	20 983	0,78	9 760	46,51
61300000 - LOCATION	134 371	1,93	215 528	7,97	-81 157	-37,66
61320000 - LOCATION IMMOBILIERE	77 561	1,11	141 741	5,24	-64 179	-45,28
61350000 - LOCATION MOBILIERE	1 125	0,02	675	0,02	450	66,67
61400000 - CHARGES LOCATIVES	4 494	0,06	6 294	0,23	-1 800	-28,60
61500000 - ENTRETIEN ET REPARATIO	9 965	0,14	11 005	0,41	-1 039	-9,44
61520000 - TRAVAUX SUR BIEN IMMOB	28 586	0,41	11 711	0,43	16 875	144,10
61560000 - MAINTENANCE	25 215	0,36	31 977	1,18	-6 762	-21,15
61600000 - PRIMES D'ASSURANCES	63 969	0,92	54 112	2,00	9 857	18,22
61610000 - ASSURANCES MULTIRISQU	22 700	0,33	28 009	1,04	-5 309	-18,96
61800000 - DIVERS	986	0,01	877	0,03	109	12,44
61810000 - DOCUMENTATION GENERA	3 977	0,06	8 150	0,30	-4 173	-51,20
61830000 - DOCUMENTATION TECHNI	3 556	0,05	4 507	0,17	-951	-21,10
62140000 - PERSONNEL DETACHE OU			8 365	0,31	-8 365	-100,00

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
62260000 - HONORAIRES	756 754	10,87	351 098	12,99	405 656	115,54
62270000 - FRAIS D'ACTES ET DE CON	111 949	1,61	24 350	0,90	87 600	359,76
62300000 - PUBLICITE	28 223	0,41	50 342	1,86	-22 119	-43,94
62310000 - ANNONCES ET INSERTION	8 004	0,11	10 831	0,40	-2 828	-26,11
62330000 - COMMUNICATION	2 672	0,04			2 672	
62340000 - CADEAUX A LA CLIENTELE	6 767	0,10	8 384	0,31	-1 618	-19,29
62380000 - DIVERS, DONS, POURBOIR	1 558	0,02	340	0,01	1 218	358,24
62510000 - VOYAGES ET DEPLACEMENT	24 824	0,36	29 772	1,10	-4 948	-16,62
62520000 - INDEMNITES KMS	15 168	0,22	1 307	0,05	13 861	NS
62560000 - MISSIONS	11 929	0,17	7 626	0,28	4 303	56,43
62570000 - RECEPTIONS	16 346	0,23	20 997	0,78	-4 651	-22,15
62600000 - FRAIS POSTAUX ET DE TEL	844	0,01	2 208	0,08	-1 364	-61,78
62600100 - CHRONOPOST	176		330	0,01	-154	-46,78
62600200 - COURRIER	5 046	0,07	5 080	0,19	-33	-0,66
62610000 - TÉLÉPHONE	12 402	0,18	18 702	0,69	-6 300	-33,68
62780000 - AUTRES FRAIS ET COMMIS	96 511	1,39	78 845	2,92	17 666	22,41
62800000 - DIVERS	3 222	0,05	4 968	0,18	-1 746	-35,14
	6 599 760	94,82	1 183 210	43,77	5 416 551	457,78
Total	7 884 942	113,29	1 382 827	51,15	6 502 116	470,20
MARGE SUR M/SES & MAT	1 616 543	23,23	1 470 723	54,40	145 820	9,91
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
63110000 - TAXE SUR LES SALAIRES	35 735	0,51	30 859	1,14	4 876	15,80
63120000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	5 985	0,09	9 244	0,34	-3 259	-35,25
63130000 - FORMATION PROFESSION	4 924	0,07	13 594	0,50	-8 670	-63,78
63511000 - CET	7 807	0,11	12 294	0,45	-4 487	-36,50
63512000 - TAXES FONCIERES	22 597	0,32	21 778	0,81	819	3,76
63514000 - TAXES SUR LES VEHICULE	6 054	0,09	12 272	0,45	-6 218	-50,67
63520000 - TVA NON RÉCUPÉRABLES			3 205	0,12	-3 205	-100,00
63540000 - DROITS D'ENREGISTREME			674	0,02	-674	-100,00
63541000 - DROITS DE MUTATION	10 341	0,15			10 341	
	93 444	1,34	103 920	3,84	-10 476	-10,08
Salaires et Traitements						
64110000 - SALAIRES	592 816	8,52	747 409	27,65	-154 593	-20,68
64120000 - CONGES PAYES	-49 709	-0,71	-98 205	-3,63	48 496	-49,38
64130000 - PRIMES ET GRATIFICATION	209 099	3,00	434 215	16,06	-225 117	-51,84
64140000 - INDEMNITES ET AVANTAG	38 066	0,55	56 510	2,09	-18 444	-32,64
64141000 - INDEMNITE DE LICENCIEM			230 778	8,54	-230 778	-100,00
64185000 - PROV PRIME PARTICIPATI	29 463	0,42	-193 523	-7,16	222 986	-115,22
	819 735	11,78	1 177 185	43,54	-357 450	-30,36
Charges sociales						
64510000 - COTISATION A L'URSSAF	206 345	2,96	300 424	11,11	-94 079	-31,32
64520000 - COTISATIONS AUX MUTUE	33 541	0,48	43 747	1,62	-10 206	-23,33
64530000 - COTISATIONS AUX CAISSE	88 160	1,27	173 488	6,42	-85 328	-49,18
64540000 - COTISATIONS AUX ASSEDI	16 733	0,24	29 561	1,09	-12 828	-43,40
64560000 - CAISSE CONGES PAYES	118 241	1,70	185 414	6,86	-67 174	-36,23
64580000 - PROBT	703	0,01	1 394	0,05	-692	-49,62
64581000 - AXA	59 313	0,85	64 664	2,39	-5 352	-8,28
64585000 - PROV CHG/PRIME PART	18 322	0,26	-135 466	-5,01	153 788	-113,53
64700000 - AUTRES CHARGES SOCIAL			2 302	0,09	-2 302	-100,00

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
64710000 - PRESTATIONS DIRECTES	-17 887	-0,26	21 000	0,78	-38 887	-185,18
64750000 - MEDECINE DU TRAVAIL, PH	554	0,01	1 307	0,05	-752	-57,57
64800000 - AUTRES CHARGES DE PER	80 794	1,16	29 547	1,09	51 247	173,44
	604 819	8,69	717 383	26,54	-112 564	-15,69
Amortissements et provisions						
68111000 - DOT. AMORT. IMMOB INCO	639	0,01	7 787	0,29	-7 148	-91,79
68112000 - DOT. AMORT. IMMOB CORP	8 889	0,13	8 330	0,31	559	6,71
68150000 - DOT. PROV. RISQUES & CH	73 000	1,05	805 583	29,80	-732 583	-90,94
68174000 - DOT. PROV. DÉPRÉC. CRÉ			6 701	0,25	-6 701	-100,00
	82 528	1,19	828 401	30,64	-745 873	-90,04
Autres charges						
65800000 - CHARGES DIVERSES DE G	685 864	9,85	1		685 863	NS
	685 864	9,85	1		685 863	NS
Total	2 286 389	32,85	2 826 890	104,57	-540 501	-19,12
RESULTAT D'EXPLOITATION	-669 846	-9,62	-1 356 167	-50,16	686 321	-50,61
Produits financiers						
76110000 - REVENUS DES TITRES DE			396 000	14,65	-396 000	-100,00
76210000 - REVENUS DES TITRES IMM	16 567	0,24	91 548	3,39	-74 981	-81,90
76400000 - REVENUS DE VELEURS MO			29 152	1,08	-29 152	-100,00
76800000 - AUTRES PRODUITS FINAN	9 615	0,14	1 158	0,04	8 457	730,32
78650000 - REPRIS.S/PROV.RISQUES	26 101	0,38			26 101	
78662000 - REPRIS.S/PROV.PROD FIN	3 811	0,05			3 811	
	56 093	0,81	517 858	19,16	-461 764	-89,17
Charges financières						
66110000 - INTERETS DES EMPRUNTS	193 238	2,78	206 463	7,64	-13 226	-6,41
66160000 - INT BANC /OP DE FINANCE	14 422	0,21			14 422	
	207 659	2,98	206 463	7,64	1 196	0,58
Résultat financier	-151 566	-2,18	311 394	11,52	-462 960	-148,67
Opérations en commun						
65500000 - QUOTE PART RÉSULTATS			-210 616	-7,79	210 616	-100,00
65510000 - QUOTE-PART DE BENEFIC	-79 304	-1,14			-79 304	
75500000 - QUOTE PART DES RESULT	299 536	4,30	2 060 785	76,23	-1 761 249	-85,46
	220 233	3,16	1 850 169	68,44	-1 629 936	-88,10
RESULTAT COURANT	-601 179	-8,64	805 397	29,79	-1 406 576	-174,64
Produits exceptionnels						
77500000 - PRODUITS CESSIONS ÉLÉ	18 500 000	265,81			18 500 000	
77880000 - PRODUITS EXCEPTIONNEL	128 195	1,84			128 195	
	18 628 195	267,65			18 628 195	
Charges exceptionnelles						
67100000 - CHARGES EXCEPTION. S/O	880 147	12,65			880 147	
67500000 - VALEURS COMPT. ÉLÉMEN	15 398 545	221,25			15 398 545	
67560000 - VNC IMMOBILISATION FINA	11 731	0,17	6 174	0,23	5 557	90,01
68710000 - DOT AUX AMORT EXCEP D			592	0,02	-592	-100,00
68750000 - DOT. PROV. RISQUES ET C	115 000	1,65	120 000	4,44	-5 000	-4,17
	16 405 423	235,71	126 766	4,69	16 278 658	NS
Résultat exceptionnel	2 222 772	31,94	-126 766	-4,69	2 349 537	NS

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Impôts sur les bénéfices						
69810000 - INTÉGRATION FISCALE - C	442 377	6,36	105 258	3,89	337 119	320,28
69980000 - CREDIT IMPOT MECENAT	-600	-0,01			-600	
	441 777	6,35	105 258	3,89	336 519	319,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 179 816	16,95	573 373	21,21	606 442	105,77

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS HURBAN DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	34 969 932
Chiffre d'affaires	6 959 949
Résultat net comptable (Bénéfice)	1 179 816

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LILLE
Le 10/05/2022

HERVE PANNECOUCKE
EXPERT COMPTABLE

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	x		
- Tableau de variation des capitaux propres	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance	(Détail)		

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier	x		
- Transferts de charges d'exploitation et financières	x		
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels	x		
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés	x		
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires	x		
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	x		
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	x		
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs	x		
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite	x		
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 34 969 932 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 179 816 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France et en conformité avec le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif à la réécriture du plan comptable général ainsi que les règlements ultérieurs venant le modifier;

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les comptes ont été établis selon les mêmes règles et les mêmes méthodes que celles de l'exercice précédent.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières, hors titres de participations, comprennent les créances rattachées à des participations, prêts, dépôts et cautionnements versés.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La quote-part de résultat auprès des sociétés émanent selon le cas, soit des clauses de remontée automatique mentionnées dans les statuts, soit des décisions prises par l'assemblée générale.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les en-cours de productions de biens (produits en cours) sont évalués au coût de production comprenant les éléments suivants :

- L'acquisition des terrains,
- Les travaux d'aménagement et de construction,
- Les études d'urbanisme,
- Les études préalables qui sont stockées si la réalisation est probable,
- Les coûts de maîtrise d'ouvrage de l'opération,
- Les frais commerciaux affectables,
- Les frais de vente aux investisseurs,
- Les frais financiers affectés aux opérations.

Les stocks font l'objet d'une dépréciation dès lors que les pertes prévisionnelles éventuelles sont estimées pour ces chantiers.

Opérations à long terme

La prise en compte de la marge sur affaires s'effectue selon la méthode de l'achèvement :

- La facturation est enregistrée en totalité en Produits Constatés d'Avance à compter de la signature du contrat jusqu'à la livraison du chantier,
- Les charges sont provisionnées (factures non parvenues) dès la signature des contrats de sous-traitance puis stockées jusqu'à la livraison du chantier,
- A la livraison du chantier, toute la marge est libérée en compte de résultat par le jeu des extournes de PCA et de stocks.

Règles et méthodes comptables

Créances clients et autres créances

Les autres créances comprennent principalement les créances sur les filiales. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, sauf lorsque les perspectives à court terme permettent d'anticiper un retour de l'activité à un niveau de rentabilité.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de l'utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement identifié.

Les pertes provisionnelles sur affaires en cours non couvertes intégralement par la dépréciation des stocks, sont provisionnées dès qu'elles sont identifiées.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TH 00-02

Prise en compte des opérations faites en commun

Les résultats des sociétés transparentes fiscalement sont comptabilisés en compte 755 ou 655.

-Résultats des SNC clôturant au 31/12 : ces sociétés disposent dans leurs statuts d'une clause de remontée automatique des résultats : ce sont donc les résultats de l'année en-cours qui remontent

Règles et méthodes comptables

dans les comptes de la société.

Montant global, par catégorie, des rémunérations des membres des organes d'administration

Cette information est non fournie car elle permettait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

Engagement hors bilan

Des garanties financières d'achèvement sont délivrées par les établissements financiers, opération par opération, au profit des clients dans le cadre de leur acquisition. En contre garantie, la société accorde aux établissements financiers la cession de la créance détenue sur le client, une promesse d'affectation hypothécaire et un engagement de non-cession de parts.

La société communique trimestriellement un point d'achèvement des travaux aux établissements financiers pour la réduction de leurs engagements.

Dans le cadre d'opération de vente en bloc, aucun engagement hors bilan n'est valorisé, la GFA obtenue étant intégralement couverte par les promesses de contre garantie.

Dans le cas d'une commercialisation moins avancée, un engagement reçu peut-être valorisé correspondant au risque commercial, existant à la date de clôture, pris par l'établissement financier.

Honoraires

Le montant des honoraires 2021 de commissariat aux comptes s'élève à 10 440€ HT pour le cabinet PWC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 988			29 988
Immobilisations incorporelles	29 988			29 988
- Terrains	15 398 545		15 398 545	
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 049			4 049
- Installations générales, agencements aménagements divers	29 129	23 513		52 642
- Matériel de transport		8 211		8 211
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	142 902	10 683		153 585
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	15 574 625	42 408	15 398 545	218 487
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 097 230	4 824 436	2 072 516	4 849 150
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 316			3 316
Immobilisations financières	2 100 546	4 824 436	2 072 516	4 852 466
ACTIF IMMOBILISE	17 705 159	4 866 844	17 471 061	5 100 942

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		42 408	4 824 436	4 866 844
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		42 408	4 824 436	4 866 844
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		15 398 545	2 072 516	17 471 061
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		15 398 545	2 072 516	17 471 061

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SNC EPAVILLE RETAIL 59910 BONDUES	1 000	-18 469	99,00	-18 469
SNC LE PRIEURE 59910 BONDUES	1 000	-11 725	99,00	-11 725
SARL HURBAN OUEST 59910 BONDUES	10 000	1 838 237	80,00	-531 087
SNC ETOILE MONTI 59910 BONDUES	1 000	302 432	99,00	302 432
SNC ZAC MARMOUTIER 59910 BONDUES	1 000		99,00	
SARL DE BREZILLET 59910 BONDUES	8 000	24 291	98,75	-1 454
SNC MONTI BUREAUX 59910 BONDUES	1 000	-400	99,00	-400
SNC PONTOILE 59910 BONDUES	1 000	-3 115	63,00	-3 115
SNC PUSEY 59910 BONDUES	1 000	-12 865	99,00	-12 865
SAS PERSAN 75009 PARIS	100 000	-598 816	99,00	-598 816
SNC LE PARC DES VERGERS 59910 BONDUES	600	-5 087	99,00	-5 087
SNC ECOLE VALENTIN 59910 BONDUES	1 000	-901	63,00	-901
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	122 694	122 694			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 349	639		29 988
Immobilisations incorporelles	29 349	639		29 988
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 429	210		2 640
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 501	2 669		17 170
- Matériel de transport		192		192
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	137 664	5 818		143 482
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	154 595	8 889		163 483
ACTIF IMMOBILISE	183 944	9 528		193 471

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 12 603 925 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	299 536		299 536
Prêts			
Autres	3 316		3 316
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 326 723	4 326 723	
Autres	7 951 370	7 951 370	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 981	22 981	
Total	12 603 925	12 301 073	302 852

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	24 126
CHARGES SOCIALES - PRODUITS À RECEV	439
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	2 044
Total	26 609

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 150,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 22/06/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	573 373
Prélèvements sur les réserves	1 704 627
Total des origines	2 278 000
Affectations aux réserves	
Distributions	2 278 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	2 278 000

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	150 000				150 000
Réserve légale	15 000				15 000
Réserves générales	24 509 938	-1 704 627		1 704 627	22 805 311
Résultat de l'exercice	573 373	-573 373	1 179 816	573 373	1 179 816
Dividendes		2 278 000			
Total Capitaux Propres	25 248 311		1 179 816	2 278 000	24 150 127

Provisions

Tableau des provisions

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées	Total I			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	826 448	188 000	706 448	308 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	99 135		99 135	
Provisions risques et charges	Total II	188 000	805 583	308 000

Notes sur le bilan

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières	3 811		3 811	
Sur stocks et en- cours	866 863			866 863
Sur comptes clients				
Autres dépréciations	28 706		26 101	2 605
Dépréciations	899 380		29 912	869 468
Total III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 824 963	188 000	835 495	1 177 468
Dotations et reprises d'exploitation		677 215	805 583	
Dotations et reprises financières			29 912	
Dotations et reprises exceptionnelles		188 000		
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 511 017 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	50 592	50 592		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 665 881	1 665 881		
Dettes fiscales et sociales	1 119 398	1 119 398		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	547 035	547 035		
Produits constatés d'avance	7 128 111	7 128 111		
Total	10 511 017	10 511 017		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	325 381
PERSONNEL NDF	7 263
PERSONNEL PART DUES	99 463
TAXE APPRENTISSAGE	5 985
FORMATION PROFESSIONNELLE	3 855
AUTRES CHARGES A PAYER PRIME PART	69 624
Total	511 571

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	22 981		
Total	22 981		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	7 128 111		
Total	7 128 111		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	5 184 902		5 184 902
Ventes de produits intermédiaires	5 647		5 647
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 257 925		1 257 925
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	511 475		511 475
TOTAL	6 959 949		6 959 949

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation		396 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	16 567	91 548
Autres intérêts et produits assimilés	9 615	30 310
Reprises sur provisions et transferts de charge	29 912	
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	56 093	517 858
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	207 659	206 463
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	207 659	206 463
Résultat financier	-151 566	311 394

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - TRANSFERT DE CHARGES	39 510	
	39 510	
Total	39 510	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	880 147	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	15 410 276	
Provisions pour risques et charges	115 000	
Produits des cessions d'éléments d'actif		18 500 000
Autres produits		128 195
TOTAL	16 405 423	18 628 195

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Montant

Base de calcul de l'impôt

Taux Normal - 27,50%

Taux Normal - 26,50 %

Taux Réduit - 15 %

Plus-Values à LT - 15 %

Concession de licences - 10 %

Contribution locative - 2,5 %

1 669 346

Crédits d'impôt

Compétitivité Emploi

Crédit recherche

Crédit formation des dirigeants

Crédit apprentissage

Crédit famille

Investissement en Corse

Crédit en faveur du mécénat

600

Autres imputations

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Montant

Résultat de l'exercice après impôts

1 179 816

+ Impôts sur les bénéfices

441 777

+ Supplément d'impôt lié aux distributions

- Créances d'impôt sur les bénéfices

Résultat avant impôt

1 621 593

Variation des provisions réglementées

Provision pour investissements

Provision pour hausse des prix

Amortissements dérogatoires

Provisions fiscales

Autres provisions réglementées

Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)

1 621 593

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	-601 179	441 777	-1 042 956
+ Résultat exceptionnel	2 222 772		2 222 772
- Participations des salariés			
- Crédits d'impôt		600	600
Résultat comptable	1 621 593	441 777	1 179 816

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2020, la société SAS HURBAN DEVELOPPEMENT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HURBAN FINANCE, 494 avenue du Général De Gaulle 59910 BONDUES.

Le périmètre d'intégration fiscale est constituée des sociétés suivantes :

-SAS HURBAN FINANCE (Tête de groupe).

-SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

La convention d'intégration fiscale implique pour les filiales une situation fiscale telle qu'elle aurait été en l'absence d'intégration fiscale (IS au taux normal si bénéfice fiscal, absence de produit fiscal en cas de déficit).

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

-Charges de l'exercice : 442 377 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 8 personnes.

	Personnel salarié
Cadres	7
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	1
Ouvriers	
Total	8

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 316 777 euros

Ce montant est couvert pour 362 692 euros au 31/12/2021 par un contrat souscrit auprès du CIC assurance.

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Dossier de gestion

Soldes intermédiaires

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	6 959 948,82	100,00	2 703 434,33	100,00	4 256 514,49	157,45
Production stockée	1 666 600,30	23,95	-1 001 670,50	-37,05	2 668 270,80	-266,38
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance	6 342 901,90	91,13	183 581,69	6,79	6 159 320,21	NS
MARGE DE PRODUCTION	2 283 647,22	32,81	1 518 182,14	56,16	765 465,08	50,42
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	6 959 948,82	100,00	2 703 434,33	100,00	4 256 514,49	157,45
MARGE BRUTE GLOBALE	2 283 647,22	32,81	1 518 182,14	56,16	765 465,08	50,42
Autres achats et charges externes	1 542 040,49	22,16	1 199 245,20	44,36	342 795,29	28,58
VALEUR AJOUTEE	741 606,73	10,66	318 936,94	11,80	422 669,79	132,52
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	93 443,87	1,34	103 920,24	3,84	-10 476,37	-10,08
Charges de personnel	1 424 553,56	20,47	1 894 567,47	70,08	-470 013,91	-24,81
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-776 390,70	-11,16	-1 679 550,77	-62,13	903 160,07	-53,77
Reprises s/ charges et Transferts	845 092,85	12,14	90 496,46	3,35	754 596,39	833,84
Autres produits	29 843,56	0,43	1 061 289,49	39,26	-1 031 445,93	-97,19
Dot. amortissements et provisions	82 527,84	1,19	828 400,81	30,64	-745 872,97	-90,04
Autres charges	685 863,73	9,85	1,00		685 862,73	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	-669 845,86	-9,62	-1 356 166,63	-50,16	686 320,77	-50,61
Quote part résultat en commun	220 232,78	3,16	1 850 169,05	68,44	-1 629 936,27	-88,10
Produits financiers	56 093,36	0,81	517 857,73	19,16	-461 764,37	-89,17
Charges financières	207 659,31	2,98	206 463,25	7,64	1 196,06	0,58
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-601 179,03	-8,64	805 396,90	29,79	-1 406 575,93	-174,64
Produits exceptionnels	18 628 195,00	267,65			18 628 195,00	
Charges exceptionnelles	16 405 423,38	235,71	126 765,65	4,69	16 278 657,73	NS
Résultat exceptionnel	2 222 771,62	31,94	-126 765,65	-4,69	2 349 537,27	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	441 777,00	6,35	105 258,00	3,89	336 519,00	319,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 179 815,59	16,95	573 373,25	21,21	606 442,34	105,77

Soldes intermédiaires Détaillé

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue						
70100000 - VENTE DE TERRAIN AVEC	5 184 902,42	74,50	273 790,20	10,13	4 911 112,22	NS
70110000 - VEFA			1 578 150,00	58,38	-1 578 150,00	-100,00
70200000 - VENTES DE PRODUITS INT	5 646,75	0,08			5 646,75	
70400000 - TRAVAUX			25 196,29	0,93	-25 196,29	-100,00
70600000 - PRESTATIONS DE SERVICE	1 027 964,47	14,77	10,00		1 027 954,47	NS
70661000 - HONO DE AMO	229 960,60	3,30	402 445,83	14,89	-172 485,23	-42,86
70800000 - PRODUITS DES ACTIVITÉS	1 236,36	0,02			1 236,36	
70830000 - LOCATIONS DIVERSES	408 267,36	5,87	350 202,75	12,95	58 064,61	16,58
70880000 - AUTRES PRODUITS D'ACTI	101 970,86	1,47	73 639,26	2,72	28 331,60	38,47
	6 959 948,82	100,00	2 703 434,33	100,00	4 256 514,49	157,45
Production stockée						
71300000 - VARIATION DES STOCKS	1 666 600,30	23,95	-1 001 670,50	-37,05	2 668 270,80	-266,38
	1 666 600,30	23,95	-1 001 670,50	-37,05	2 668 270,80	-266,38
Cie de matières et sous-traitance						
60100000 - ACHAT TERRAIN ENGA.RV			132 000,00	4,88	-132 000,00	-100,00
60110000 - ACHAT TERRAIN AVEC TVA	1 130 448,73	16,24			1 130 448,73	
60110500 - TLE ARCHEO EGOUT	154 733,25	2,22	67 617,00	2,50	87 116,25	128,84
60520000 - FRAIS BRANCHEMENT	45 847,52	0,66	16 518,69	0,61	29 328,83	177,55
60540000 - TRAVAUX V.R.D.	1 100 648,30	15,81	-30 304,00	-1,12	1 130 952,30	NS
60550000 - TRAVAUX	3 911 224,10	56,20	-2 250,00	-0,08	3 913 474,10	NS
	6 342 901,90	91,13	183 581,69	6,79	6 159 320,21	NS
MARGE DE PRODUCTION	2 283 647,22	32,81	1 518 182,14	56,16	765 465,08	50,42
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	6 959 948,82	100,00	2 703 434,33	100,00	4 256 514,49	157,45
MARGE BRUTE GLOBALE	2 283 647,22	32,81	1 518 182,14	56,16	765 465,08	50,42
Autres achats et charges externes						
60610000 - FOURNITURES NON STOC	11 180,57	0,16	9 916,32	0,37	1 264,25	12,75
60612000 - FOURNITURES EAU	138,63				138,63	
60630000 - PETIT EQUIPEMENT	1 451,99	0,02	2 066,13	0,08	-614,14	-29,72
60640000 - FOURNITURES ADMINISTR	4 254,10	0,06	7 771,04	0,29	-3 516,94	-45,26
60680000 - AUTRES MATIERS ET FOU	15 372,66	0,22	20 379,91	0,75	-5 007,25	-24,57
61220000 - CREDIT BAIL MOBILIER	30 742,17	0,44	20 982,60	0,78	9 759,57	46,51
61300000 - LOCATION	134 370,63	1,93	215 528,05	7,97	-81 157,42	-37,66
61320000 - LOCATION IMMOBILIERE	77 561,31	1,11	141 740,80	5,24	-64 179,49	-45,28
61350000 - LOCATION MOBILIERE	1 125,00	0,02	675,00	0,02	450,00	66,67
61400000 - CHARGES LOCATIVES	4 494,09	0,06	6 294,21	0,23	-1 800,12	-28,60
61500000 - ENTRETIEN ET REPARATIO	9 965,44	0,14	11 004,57	0,41	-1 039,13	-9,44
61520000 - TRAVAUX SUR BIEN IMMOB	28 586,36	0,41	11 711,08	0,43	16 875,28	144,10
61560000 - MAINTENANCE	25 215,08	0,36	31 977,39	1,18	-6 762,31	-21,15
61600000 - PRIMES D'ASSURANCES	63 969,27	0,92	54 112,21	2,00	9 857,06	18,22
61610000 - ASSURANCES MULTIRISQU	22 699,57	0,33	28 008,61	1,04	-5 309,04	-18,96
61800000 - DIVERS	986,03	0,01	876,90	0,03	109,13	12,44
61810000 - DOCUMENTATION GENERA	3 977,13	0,06	8 150,31	0,30	-4 173,18	-51,20
61830000 - DOCUMENTATION TECHNI	3 556,00	0,05	4 506,90	0,17	-950,90	-21,10
62140000 - PERSONNEL DETACHE OU			8 364,77	0,31	-8 364,77	-100,00
62260000 - HONORAIRES	756 753,84	10,87	351 097,82	12,99	405 656,02	115,54

Soldes intermédiaires Détaillé

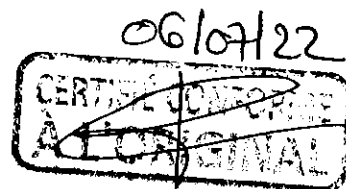
	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
62270000 - FRAIS D'ACTES ET DE CON	111 949,20	1,61	24 349,69	0,90	87 599,51	359,76
62300000 - PUBLICITE	28 222,70	0,41	50 342,07	1,86	-22 119,37	-43,94
62310000 - ANNONCES ET INSERTION	8 003,61	0,11	10 831,13	0,40	-2 827,52	-26,11
62330000 - COMMUNICATION	2 672,00	0,04			2 672,00	
62340000 - CADEAUX A LA CLIENTELE	6 766,75	0,10	8 384,41	0,31	-1 617,66	-19,29
62380000 - DIVERS, DONS, POURBOIR	1 558,00	0,02	340,00	0,01	1 218,00	358,24
62510000 - VOYAGES ET DEPLACEMENT	24 824,37	0,36	29 772,04	1,10	-4 947,67	-16,62
62520000 - INDEMNITES KMS	15 167,95	0,22	1 306,66	0,05	13 861,29	NS
62560000 - MISSIONS	11 928,83	0,17	7 625,79	0,28	4 303,04	56,43
62570000 - RECEPTIONS	16 346,00	0,23	20 996,58	0,78	-4 650,58	-22,15
62600000 - FRAIS POSTAUX ET DE TEL	843,91	0,01	2 208,24	0,08	-1 364,33	-61,78
62600100 - CHRONOPOST	175,64		330,02	0,01	-154,38	-46,78
62600200 - COURRIER	5 046,30	0,07	5 079,60	0,19	-33,30	-0,66
62610000 - TÉLÉPHONE	12 402,09	0,18	18 701,66	0,69	-6 299,57	-33,68
62780000 - AUTRES FRAIS ET COMMIS	96 511,27	1,39	78 844,92	2,92	17 666,35	22,41
62800000 - DIVERS	3 222,00	0,05	4 967,77	0,18	-1 745,77	-35,14
	1 542 040,49	22,16	1 199 245,20	44,36	342 795,29	28,58
VALEUR AJOUTEE	741 606,73	10,66	318 936,94	11,80	422 669,79	132,52
Impôts, taxes et verst assimilés						
63110000 - TAXE SUR LES SALAIRES	35 735,25	0,51	30 859,28	1,14	4 875,97	15,80
63120000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	5 985,28	0,09	9 243,96	0,34	-3 258,68	-35,25
63130000 - FORMATION PROFESSION	4 924,26	0,07	13 594,16	0,50	-8 669,90	-63,78
63511000 - CET	7 807,00	0,11	12 294,00	0,45	-4 487,00	-36,50
63512000 - TAXES FONCIERES	22 597,26	0,32	21 778,23	0,81	819,03	3,76
63514000 - TAXES SUR LES VEHICULE	6 054,00	0,09	12 272,00	0,45	-6 218,00	-50,67
63520000 - TVA NON RÉCUPÉRABLES			3 204,85	0,12	-3 204,85	-100,00
63540000 - DROITS D'ENREGISTREME			673,76	0,02	-673,76	-100,00
63541000 - DROITS DE MUTATION	10 340,82	0,15			10 340,82	
	93 443,87	1,34	103 920,24	3,84	-10 476,37	-10,08
Charges de personnel						
64110000 - SALAIRES	592 816,31	8,52	747 409,47	27,65	-154 593,16	-20,68
64120000 - CONGES PAYES	-49 708,92	-0,71	-98 205,17	-3,63	48 496,25	-49,38
64130000 - PRIMES ET GRATIFICATION	209 098,54	3,00	434 215,24	16,06	-225 116,70	-51,84
64140000 - INDEMNITES ET AVANTAG	38 066,13	0,55	56 509,75	2,09	-18 443,62	-32,64
64141000 - INDEMNITE DE LICENCIEM			230 778,29	8,54	-230 778,29	-100,00
64185000 - PROV PRIME PARTICIPATI	29 463,00	0,42	-193 523,00	-7,16	222 986,00	-115,22
64510000 - COTISATION A L'URSSAF	206 344,77	2,96	300 424,11	11,11	-94 079,34	-31,32
64520000 - COTISATIONS AUX MUTUE	33 541,45	0,48	43 747,14	1,62	-10 205,69	-23,33
64530000 - COTISATIONS AUX CAISSE	88 160,22	1,27	173 488,29	6,42	-85 328,07	-49,18
64540000 - COTISATIONS AUX ASSEDI	16 732,82	0,24	29 560,91	1,09	-12 828,09	-43,40
64560000 - CAISSE CONGES PAYES	118 240,90	1,70	185 414,41	6,86	-67 173,51	-36,23
64580000 - PROBTP	702,54	0,01	1 394,48	0,05	-691,94	-49,62
64581000 - AXA	59 312,51	0,85	64 664,04	2,39	-5 351,53	-8,28
64585000 - PROV CHG/PRIME PART	18 322,10	0,26	-135 466,00	-5,01	153 788,10	-113,53
64700000 - AUTRES CHARGES SOCIAL			2 301,90	0,09	-2 301,90	-100,00
64710000 - PRESTATIONS DIRECTES	-17 886,89	-0,26	20 999,96	0,78	-38 886,85	-185,18
64750000 - MEDECINE DU TRAVAIL, PH	554,38	0,01	1 306,65	0,05	-752,27	-57,57
64800000 - AUTRES CHARGES DE PER	80 793,70	1,16	29 547,00	1,09	51 246,70	173,44
	1 424 553,56	20,47	1 894 567,47	70,08	-470 013,91	-24,81

Soldes intermédiaires Détaillé

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-776 390,70	-11,16	-1 679 550,77	-62,13	903 160,07	-53,77
Reprises s/ charges et Transferts						
78150000 - REPRIS.S/PROVIS.RISQUE	805 583,00	11,57			805 583,00	
78173000 - REPRIS PROV S/STOCKS			34 388,00	1,27	-34 388,00	-100,00
79100000 - TRANSFERT DE CHARGES	39 509,85	0,57	56 108,46	2,08	-16 598,61	-29,58
	845 092,85	12,14	90 496,46	3,35	754 596,39	833,84
Autres produits						
75800000 - PRODUITS DIVERS DE GES	29 843,56	0,43	1 061 289,49	39,26	-1 031 445,93	-97,19
	29 843,56	0,43	1 061 289,49	39,26	-1 031 445,93	-97,19
Dot. amortissements et provisions						
68111000 - DOT. AMORT. IMMOB INCO	639,14	0,01	7 786,98	0,29	-7 147,84	-91,79
68112000 - DOT. AMORT. IMMOB CORP	8 888,70	0,13	8 330,12	0,31	558,58	6,71
68150000 - DOT. PROV. RISQUES & CH	73 000,00	1,05	805 583,00	29,80	-732 583,00	-90,94
68174000 - DOT. PROV. DÉPRÉC. CRÉ			6 700,71	0,25	-6 700,71	-100,00
	82 527,84	1,19	828 400,81	30,64	-745 872,97	-90,04
Autres charges						
65800000 - CHARGES DIVERSES DE G	685 863,73	9,85	1,00		685 862,73	NS
	685 863,73	9,85	1,00		685 862,73	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	-669 845,86	-9,62	-1 356 166,63	-50,16	686 320,77	-50,61
Quote part résultat en commun						
65500000 - QUOTE PART RÉSULTATS			-210 615,94	-7,79	210 615,94	-100,00
65510000 - QUOTE-PART DE BENEFIC	-79 303,69	-1,14			-79 303,69	
75500000 - QUOTE PART DES RESULT	299 536,47	4,30	2 060 784,99	76,23	-1 761 248,52	-85,46
	220 232,78	3,16	1 850 169,05	68,44	-1 629 936,27	-88,10
Produits financiers						
76110000 - REVENUS DES TITRES DE			396 000,00	14,65	-396 000,00	-100,00
76210000 - REVENUS DES TITRES IMM	16 567,07	0,24	91 547,90	3,39	-74 980,83	-81,90
76400000 - REVENUS DE VELEURS MO			29 151,90	1,08	-29 151,90	-100,00
76800000 - AUTRES PRODUITS FINAN	9 614,58	0,14	1 157,93	0,04	8 456,65	730,32
78650000 - REPRIS.S/PROV.RISQUES	26 100,71	0,38			26 100,71	
78662000 - REPRIS.S/PROV.PROD FIN	3 811,00	0,05			3 811,00	
	56 093,36	0,81	517 857,73	19,16	-461 764,37	-89,17
Charges financières						
66110000 - INTERETS DES EMPRUNTS	193 237,55	2,78	206 463,25	7,64	-13 225,70	-6,41
66160000 - INT BANC /OP DE FINANCE	14 421,76	0,21			14 421,76	
	207 659,31	2,98	206 463,25	7,64	1 196,06	0,58
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-601 179,03	-8,64	805 396,90	29,79	-1 406 575,93	-174,64
Produits exceptionnels						
77500000 - PRODUITS CESSIONS ÉLÉ	18 500 000,00	265,81			18 500 000,00	
77880000 - PRODUITS EXCEPTIONNEL	128 195,00	1,84			128 195,00	
	18 628 195,00	267,65			18 628 195,00	
Charges exceptionnelles						
67100000 - CHARGES EXCEPTION. S/O	880 147,38	12,65			880 147,38	
67500000 - VALEURS COMPT. ÉLÉMEN	15 398 545,00	221,25			15 398 545,00	
67560000 - VNC IMMOBILISATION FINA	11 731,00	0,17	6 174,00	0,23	5 557,00	90,01
68710000 - DOT AUX AMORT EXCEP D			591,65	0,02	-591,65	-100,00
68750000 - DOT. PROV. RISQUES ET C	115 000,00	1,65	120 000,00	4,44	-5 000,00	-4,17

Soldes intermédiaires Détaillé

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Résultat exceptionnel	16 405 423,38 2 222 771,62	235,71 31,94	126 765,65 -126 765,65	4,69 -4,69	16 278 657,73 2 349 537,27	NS NS
Impôts sur les bénéfices						
69810000 - INTÉGRATION FISCALE - C	442 377,00	6,36	105 258,00	3,89	337 119,00	320,28
69980000 - CREDIT IMPOT MECENAT	-600,00	-0,01			-600,00	
	441 777,00	6,35	105 258,00	3,89	336 519,00	319,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 179 815,59	16,95	573 373,25	21,21	606 442,34	105,77



HURBAN DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros
Siège social : Bondues (59910) 494 avenue du Général de Gaulle
381 509 819 RCS LILLE METROPOLE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 JUIN 2022

L'an 2022,

Le 22 juin à 10H30

L'associé unique de la société HURBAN DEVELOPPEMENT, à savoir la SAS HURBAN FINANCE, représentée par Monsieur Julien SAVOYE en sa qualité de Président, préside l'assemblée générale ordinaire annuelle et a décidé de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du commissaire aux comptes sur l'activité de la société et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021
- Approbation desdits comptes et affectation du résultat de l'exercice
- Rapport spécial de la Présidence sur les conventions réglementées
- Constatation de la modification de la dénomination et du siège social du Commissaire aux Comptes
- Pouvoirs en vue des formalités

La société PKF ARSILON anciennement dénommée PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes commissaire aux comptes titulaire de la société, régulièrement convoqués, n'assistent pas à la réunion.

L'associé unique dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) au 31/12/2021 ;
- Le rapport sur les comptes annuels émis par le Commissaire aux comptes ;
- Le rapport spécial de la Présidence sur les conventions réglementées ;
- Une copie de la lettre de convocation ;
- La feuille de présence ;
- Les statuts de la Société ;
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

L'associé unique déclare que les documents requis ont été adressés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que celui a pu exercer son droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

L'associé unique donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.
Il déclare la discussion ouverte.

L'associé unique met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

RESOLUTION 1 :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de l'exercice se soldant par un bénéfice de 1.179.815,59 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

La collectivité des actionnaires approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les Sociétés s'élevant à 28 968 € euros.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux associés, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé ci-dessous la distribution des dividendes sur les trois dernières années :

Exercice 2020	Dividendes 2 278 000 €	Abattement 40 % (personnes physiques)	Sans abattement (personnes morales) le solde
Exercice 2019	Dividendes 4 730 000 €	Abattement 40 % (personnes physiques)	Sans abattement (personnes morales) le solde
Exercice 2018	Dividendes 2 000 000 €	Abattement 40 % (personnes physiques)	Sans abattement (personnes morales) le solde

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

RESOLUTION 2 :

L'Assemblée Générale propose d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 1.179.815,59 euros en dividendes. Il sera également proposé afin de libérer une somme complémentaire de 2.076.907,41 euros des « comptes autres réserves » en dividendes.

Soit un versement total de dividendes qui s'élève à la somme de 3.256.723,00 euros.

Le dividende par action s'élèvera à 3.256,72 euros ; la somme distribuée sera inscrite, en date de valeur des présentes, au compte collectif 457 « dividendes à payer » et sera mise en paiement au profit de chacun des associés dans le délai légal de 9 mois au plus conformément à l'article L 232-13 du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

RESOLUTION 3 :

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidence relatif aux conventions dites réglementées prévues par l'article L 223-19 du Code de commerce, procède aux votes de chacune d'entre elles dans les conditions fixées par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

RESOLUTION 4 :

L'Assemblée Générale prend acte de la nouvelle dénomination sociale du Commissaire aux Comptes titulaire, devenue "PKF Arsilon Commissariat aux Comptes" ainsi que de son nouveau siège social, désormais au 47, rue de Liège - 75008 Paris. Tout pouvoir est donné à la présidence afin d'effectuer les démarches nécessaires auprès du Greffe du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

RESOLUTION 5 :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération, en vue de toutes formalités pouvant-être effectuées par une personne autre que la présidence

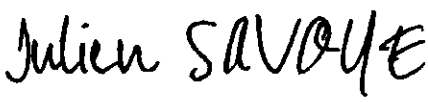
Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Signé électroniquement, par l'intermédiaire du prestataire DocuSign conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code Civil.

L'associé unique,
HURBAN FINANCE, représentée par Julien SAVOYE en sa qualité de Président

DocuSigned by:

0260A90B184F492...

SAS HURBAN FINANCE

PROCURATION

Je soussigné Olivier SIROT, demeurant au 92 Dreve Pittoresque 1640 Rhode Saint Genese (Belgique), agissant en qualité de Directeur Général de la société HURBAN FINANCE, dont le siège social est situé au 494 avenue du Général de Gaulle à BONDUES (59910) enregistrée au RCS de LILLE METROPOLE n°485 206 445.

Donne par les présentes pouvoir à :

- Madame NICOLAU Sarah née le 30 octobre 1986, exerçant la profession de Directrice Juridique et Administrative, demeurant à MASCARAS (65190), 5 place du Buaia.

De faire, en mon nom et pour le compte de la société HURBAN FINANCE et pour toutes autres sociétés détenues à au moins 50% par la société HURBAN FINANCE, à savoir :

SOCIETES DETENUES A AU MOINS 50 % PAR HURBAN FINANCE

FORME	RAISON SOCIALE	N°RCS
SAS	HURBAN DEVELOPPEMENT	381 509 819

Au Tribunal de commerce de LILLE METROPOLE tous dépôts, immatriculations, modifications au Registre du Commerce et des Sociétés.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, payer et recevoir toutes sommes, en donner bonne et valable quittance, mainlevée ou décharge, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Signé électroniquement, par l'intermédiaire du prestataire DocuSign conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code Civil.

Fait à BONDUES,

Le 06/07/22

Signature du mandant précédée de la mention "bon pour pouvoir".

Bon pour pouvoir

DocuSigned by:

Olivier SIROT

C8AA308F2B2247E...

Olivier SIROT

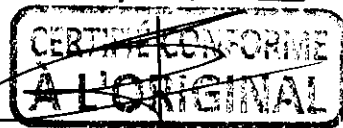
HURBAN FINANCE

494, avenue du Général de Gaulle - BP 90090 - 59910 BONDUES - T : +33 (0)3 28 33 72 70

Email: hurban@hurban.fr

RCS Lille Métropole 485 206 445 - SAS. au capital de 37 730 euros

06/07/22



HURBAN DEVELOPPEMENT SAS

Rapport du commissaire aux comptes

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique
HURBAN DEVELOPPEMENT SAS
494 Avenue Du General De Gaulle
59910 BONDUES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HURBAN DEVELOPPEMENT SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes » relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

TÉL. / 05 59 14 24 34

227 Avenue Alfred Nobel
64000 PAU

pkf-arsilon.com

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes - Société d'Expertise Comptable Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Paris Ile-de-France et Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris - SAS au capital de 1 901 259 €. Siège social : 47 rue de Liège 75008 Paris. RCS Paris 811 599 406. TVA n° FR 66 811 599 406. SIRET 811 599 406 00279. Code APE 6920Z.

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes est une société membre de PKF International Limited, réseau de sociétés légalement indépendantes, et n'accepte aucune responsabilité ou engagement résultant d'actions ou absence d'actions d'un membre individuel ou d'une société correspondante ou de plusieurs sociétés.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

Les notes suivantes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à :

- Note « Titres de participation » : valorisation et dépréciation des titres de participation
- Note « Stocks » : valorisation et dépréciation des stocks
- Note « Opérations à long terme » : comptabilisation des opérations à long terme

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

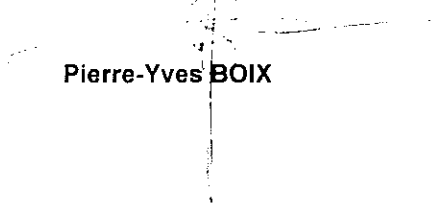
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Pau, le 22 juin 2022

Le commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes


Pierre-Yves BOIX

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	29 988	29 988		639
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				15 398 545
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	4 049	2 640	1 409	1 620
Autres immobilisations corporelles	214 439	160 844	53 595	19 865
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	4 849 150		4 849 150	2 093 419
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 316		3 316	3 316
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 100 942	193 471	4 907 470	17 517 404
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens	6 415 126	866 863	5 548 263	3 881 663
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 326 723		4 326 723	2 962 061
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	439		439	
Etat, Impôts sur les bénéfices				727 287
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	376 591		376 591	86 485
Autres créances	7 574 340	2 605	7 571 735	6 685 643
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	36 965		36 965	11 418
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	12 178 765		12 178 765	13 076 132
Charges constatées d'avance	22 981		22 981	43 253
TOTAL ACTIF CIRCULANT	30 931 929	869 468	30 062 461	27 473 943
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	36 032 871	1 062 939	34 969 932	44 991 347

Bilan

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	22 805 311	24 509 938
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 179 816	573 373
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	24 150 127	25 248 311
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	308 000	826 448
Provisions pour charges		99 135
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	308 000	925 583
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		14 202 418
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		14 202 418
Emprunts et dettes financières diverses	50 592	200 421
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	547 035	105 258
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	788	788
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 665 881	325 930
<i>Personnel</i>	141 477	96 792
<i>Organismes sociaux</i>	215 032	191 071
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	5 055	4 505
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	721 255	592 517
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	36 580	38 052
Dettes fiscales et sociales	1 119 398	922 936
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	7 128 111	3 059 701
TOTAL DETTES	10 511 805	18 817 453
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	34 968 932	44 981 347

Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	6 959 949	100,00	2 703 434	100,00	4 256 514	157,45
Production stockée	1 666 600	23,95	-1 001 671	-37,05	2 668 271	-266,38
Subventions d'exploitation						
Autres produits	874 936	12,57	1 151 786	42,60	-276 850	-24,04
Total	9 501 486	136,52	2 853 550	105,55	6 647 936	232,97
CONSUMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p. & aut. approv.	1 285 182	18,47	199 617	7,38	1 085 565	543,82
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	6 599 760	94,82	1 183 210	43,77	5 416 551	457,78
Total	7 884 942	113,29	1 382 827	51,15	6 502 116	470,20
MARGE SUR M/SES & MAT	1 616 543	23,23	1 470 723	54,40	145 820	9,91
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	93 444	1,34	103 920	3,84	-10 476	-10,08
Salaires et Traitements	819 735	11,78	1 177 185	43,54	-357 450	-30,36
Charges sociales	604 819	8,69	717 383	26,54	-112 564	-15,69
Amortissements et provisions	82 528	1,19	828 401	30,64	-745 873	-90,04
Autres charges	685 864	9,85	1		685 863	NS
Total	2 286 389	32,85	2 826 890	104,57	-540 501	-19,12
RESULTAT D'EXPLOITATION	-669 846	-9,62	-1 356 167	-50,16	686 321	-50,61
Produits financiers	56 093	0,81	517 858	19,16	-461 764	-89,17
Charges financières	207 659	2,98	206 463	7,64	1 196	0,58
Résultat financier	-151 566	-2,18	311 394	11,52	-462 960	-148,67
Opérations en commun	220 233	3,16	1 850 169	68,44	-1 629 936	-88,10
RESULTAT COURANT	-601 179	-8,64	805 397	29,79	-1 406 576	-174,64
Produits exceptionnels	18 628 195	267,65			18 628 195	
Charges exceptionnelles	16 405 423	235,71	126 766	4,69	16 278 658	NS
Résultat exceptionnel	2 222 772	31,94	-126 766	-4,69	2 349 537	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	441 777	6,35	105 258	3,89	336 519	319,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 179 816	18,95	573 373	21,21	606 442	105,77

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a apporté le terrain de Lomme à la société DE L'AGORA, qui détenait une partie, pour une valeur de 18 500 000€ (valeur vénale de 15 398 545€), et ce pour créer une unité foncière, étant précisé que le financement bancaire du terrain de 13 977 000€ était transmis dans le cadre de l'opération.

En contre partie de cet apport, la société HURBAN DEVELOPPEMENT a reçu des titres de participation dans la société DE L'AGORA.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 34 969 932 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 179 816 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France et en conformité avec le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif à la réécriture du plan comptable général ainsi que les règlements ultérieurs venant le modifier;

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les comptes ont été établis selon les mêmes règles et les mêmes méthodes que celles de l'exercice précédent.

Règles et méthodes comptables

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières, hors titres de participations, comprennent les créances rattachées à des participations, prêts, dépôts et cautionnements versés.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La quote-part de résultat auprès des sociétés émanent selon le cas, soit des clauses de remontée automatique mentionnées dans les statuts, soit des décisions prises par l'assemblée générale.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

[Signature]

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les en-cours de productions de biens (produits en cours) sont évalués au coût de production comprenant les éléments suivants :

- L'acquisition des terrains,
- Les travaux d'aménagement et de construction,
- Les études d'urbanisme,
- Les études préalables qui sont stockées si la réalisation est probable,
- Les coûts de maîtrise d'ouvrage de l'opération,
- Les frais commerciaux affectables,
- Les frais de vente aux investisseurs,
- Les frais financiers affectés aux opérations.

Les stocks font l'objet d'une dépréciation dès lors que les pertes prévisionnelles éventuelles sont estimées pour ces chantiers.

Opérations à long terme

La prise en compte de la marge sur affaires s'effectue selon la méthode de l'achèvement :

- La facturation est enregistrée en totalité en Produits Constatés d'Avance à compter de la signature du contrat jusqu'à la livraison du chantier,
- Les charges sont provisionnées (factures non parvenues) dès la signature des contrats de sous-traitance puis stockées jusqu'à la livraison du chantier,
- A la livraison du chantier, toute la marge est libérée en compte de résultat par le jeu des extournes de PCA et de stocks.

Règles et méthodes comptables

Créances clients et autres créances

Les autres créances comprennent principalement les créances sur les filiales. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, sauf lorsque les perspectives à court terme permettent d'anticiper un retour de l'activité à un niveau de rentabilité.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de l'utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement identifié.

Les pertes provisionnelles sur affaires en cours non couvertes intégralement par la dépréciation des stocks, sont provisionnées dès qu'elles sont identifiées.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TH 00-02

Prise en compte des opérations faites en commun

Les résultats des sociétés transparentes fiscalement sont comptabilisés en compte 755 ou 655.

-Résultats des SNC clôturant au 31/12 : ces sociétés disposent dans leurs statuts d'une clause de remontée automatique des résultats : ce sont donc les résultats de l'année en-cours qui remontent

Règles et méthodes comptables

dans les comptes de la société.

Document remis au Commissaire aux Comptes.

Montant global, par catégorie, des rémunérations des membres des organes d'administration

Cette information est non fournie car elle permettait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

Engagement hors bilan

Des garanties financières d'achèvement sont délivrées par les établissements financiers, opération par opération, au profit des clients dans le cadre de leur acquisition. En contre garantie, la société accorde aux établissements financiers la cession de la créance détenue sur le client, une promesse d'affectation hypothécaire et un engagement de non-cession de parts.

La société communique trimestriellement un point d'achèvement des travaux aux établissements financiers pour la réduction de leurs engagements.

Dans le cadre d'opération de vente en bloc, aucun engagement hors bilan n'est valorisé, la GFA obtenue étant intégralement couverte par les promesses de contre garantie.

Dans le cas d'une commercialisation moins avancée, un engagement reçu peut-être valorisé correspondant au risque commercial, existant à la date de clôture, pris par l'établissement financier.

Honoraires

Le montant des honoraires 2021 de commissariat aux comptes s'élève à 17 400€ HT pour le cabinet PKF Arsilon Commissariat aux Comptes.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 988			29 988
Immobilisations incorporelles	29 988			29 988
- Terrains	15 398 545		15 398 545	
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 049			4 049
- Installations générales, agencements aménagements divers	29 129	23 513		52 642
- Matériel de transport		8 211		8 211
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	142 902	10 683		153 585
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	15 574 625	42 408	15 398 545	218 487
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 097 230	4 824 436	2 072 516	4 849 150
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 316			3 316
Immobilisations financières	2 100 546	4 824 436	2 072 516	4 852 466
ACTIF IMMOBILISÉ	17 704 159	48 672 844	17 471 061	54 006 942

Notes sur le bilan

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		42 408	4 824 436	4 866 844
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		42 408	4 824 436	4 866 844
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		15 398 545	2 072 516	17 471 061
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		15 398 545	2 072 516	17 471 061

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SNC EPAVILLE RETAIL 59910 BONDUES	1 000	-18 469	99,00	-18 469
SNC LE PRIEURE 59910 BONDUES	1 000	-11 725	99,00	-11 725
SARL HURBAN OUEST 59910 BONDUES	10 000	1 838 237	80,00	-531 087
SNC ETOILE MONTI 59910 BONDUES	1 000	302 432	99,00	302 432
SNC ZAC MARMOUTIER 59910 BONDUES	1 000		99,00	
SARL DE BREZILLET 59910 BONDUES	8 000	24 291	98,75	-1 454
SNC MONTI BUREAUX 59910 BONDUES	1 000	-400	99,00	-400
SNC PONTOILE 59910 BONDUES	1 000	-3 115	63,00	-3 115
SNC PUSEY 59910 BONDUES	1 000	-12 865	99,00	-12 865
SAS PERSAN 75009 PARIS	100 000	-598 816	20,00	-598 816
SNC LE PARC DES VERGERS 59910 BONDUES	600	-5 087	99,00	-5 087
SNC ECOLE VALENTIN 59910 BONDUES	1 000	-901	63,00	-901
SNC LE RAQUET 2 59910 BONDUES	1 000		99,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SAS DE L'AGORA 59910 BONDUES	12 432	7 442 357	35,65	257 880

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	44 684	44 684			
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	4 523 410	4 523 410			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 349	639		29 988
Immobilisations incorporelles	29 349	639		29 988
- Terrains				
- Constructions sur soi propre				
- Constructions sur soi d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 429	210		2 640
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 501	2 669		17 170
- Matériel de transport		192		192
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	137 664	5 818		143 482
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	154 595	8 889		163 483
ACTIF IMMOBILISE	183 944	9 528		193 471

Notes sur le bilan

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 12 603 925 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	299 536		299 536
Prêts			
Autres	3 316		3 316
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 326 723	4 326 723	
Autres	7 951 370	7 951 370	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 981	22 981	
Total	12 603 925	12 603 925	0
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	24 126
CHARGES SOCIALES - PRODUITS À RECEV	439
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	2 044
Total	26 609

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 150,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 22/06/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	573 373
Prélèvements sur les réserves	1 704 627
Total des origines	2 278 000
Affectations aux réserves	
Distributions	2 278 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	2 278 000

Notes sur le bilan

Document communiqué au contrôleur
au Commissaire aux Comptes

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	150 000				150 000
Réserve légale	15 000				15 000
Réserves générales	24 509 938	-1 704 627		1 704 627	22 805 311
Résultat de l'exercice	573 373	-573 373	1 179 816	573 373	1 179 816
Dividendes		2 278 000			
Total des capitaux propres	20 228 311		1 179 816	(2 278 000)	22 805 311

Provisions

Tableau des provisions

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	826 448	188 000	706 448	308 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	99 135		99 135	
Provisions risques et charges Total II	925 583	188 000	805 583	308 000

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières	3 811		3 811	
Sur stocks et en- cours	866 863			866 863
Sur comptes clients				
Autres dépréciations	28 706		26 101	2 605
Dépréciations Total III	899 380		29 912	869 468
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 824 963	188 000	835 495	1 177 468
Dotations et reprises d'exploitation		73 000	805 583	
Dotations et reprises financières			29 912	
Dotations et reprises exceptionnelles		115 000		
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				

Notes sur le bilan

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 511 017 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	50 592	50 592		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 665 881	1 665 881		
Dettes fiscales et sociales	1 119 398	1 119 398		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	547 035	547 035		
Produits constatés d'avance	7 128 111	7 128 111		
Total	10 511 017	10 511 017		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	325 381
PERSONNEL NDF	7 263
PERSONNEL PART DUES	99 463
TAXE APPRENTISSAGE	5 985
FORMATION PROFESSIONNELLE	3 855
AUTRES CHARGES A PAYER PRIME PART	69 624
Total	491 571

Notes sur le bilan

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	22 981		
Total	22 981		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	7 128 111		
Total	7 128 111		

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	5 184 902		5 184 902
Ventes de produits intermédiaires	5 647		5 647
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 257 925		1 257 925
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	511 475		511 475
Total	6 959 949		6 959 949

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation		396 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	16 567	91 548
Autres intérêts et produits assimilés	9 615	30 310
Reprises sur provisions et transferts de charge	29 912	
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	56 094	157 858
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	207 659	206 463
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	207 659	206 463
Résultat financier	-161 466	-47 394

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**Notes sur le compte de résultat****Transferts de charges d'exploitation et financières**

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - TRANSFERT DE CHARGES	39 510	
	39 510	
Total	39 510	

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	880 147	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	15 410 276	
Provisions pour risques et charges	115 000	
Produits des cessions d'éléments d'actif		18 500 000
Autres produits		128 195
TOTAL	16 405 423	18 628 195

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 27,50%	
Taux Normal - 26,50 %	1 669 346
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	600
Autres imputations	

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	1 179 816
+ Impôts sur les bénéfices	441 777
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôts	1 621 593
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat après évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	1 621 593

Notes sur le compte de résultat**Ventilation de l'impôt**

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	-601 179	441 777	-1 042 956
+ Résultat exceptionnel	2 222 772		2 222 772
- Participations des salariés			
- Crédits d'impôt		600	600
Résultat comptable	1 621 593	442 377	1 179 216

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2020, la société SAS HURBAN DEVELOPPEMENT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HURBAN FINANCE, 494 avenue du Général De Gaulle 59910 BONDUES.

Le périmètre d'intégration fiscale est constituée des sociétés suivantes :

-SAS HURBAN FINANCE (Tête de groupe).

-SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

La convention d'intégration fiscale implique pour les filiales une situation fiscale telle qu'elle aurait été en l'absence d'intégration fiscale (IS au taux normal si bénéfice fiscal, absence de produit fiscal en cas de déficit).

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

-Charges de l'exercice : 442 377 euros

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 8 personnes.

	Personnel salarié
Cadres	7
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	1
Ouvriers	
Total	8

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
TERRAIN LOMME	500 000
Avals et cautions	500 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
LE RAQUET	13 608
SAINT DIZIER	20 000
Autres engagements donnés	33 608
Total	1 033 608
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informationsDocument soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 316 777 euros

Ce montant est couvert pour 362 692 euros au 31/12/2021 par un contrat souscrit auprès du CIC assurance.